Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 1 - 2008

PRÉSENTATION DE DEUX NÉCROPOLES À INHUMATIONS DU BAS-EMPIRE FOUILLÉES RÉCEMMENT

Cristina GONÇALVES-BUISSART
Paulette LAWRENCE-DUBOVAC
Cyrille LE FORESTIER

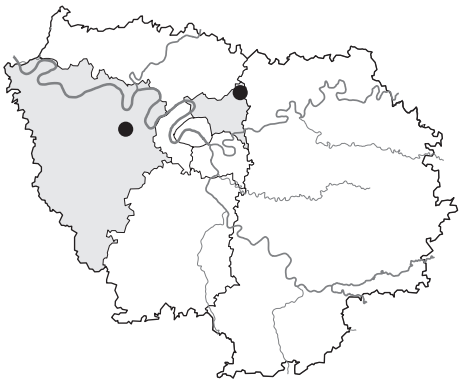

Résumé

Les fouilles récentes de deux nécropoles du Bas-Empire dans les départements des Yvelines et de Seine-Saint-Denis complètent l'état des connaissances régionales sur les nécropoles à inhumations de cette période. La présente contribution expose notamment la pluralité des dépôts funéraires et des matériaux employés, la complexité des techniques d'assemblages des contenants et les modes d'organisation générale. Elle met ainsi en avant des éléments propres à des petites nécropoles qui se distinguent des vastes ensembles funéraires.

Abstract

The recent excavations of two Roman cemeteries in the Yvelines and in the Seine-Saint-Denis department, have largely contributed to our knowledge of inhumation ceneteries of this period. This paper aims to highlight the plurality of the funerary deposits and the materials used, the complexity of the assemblages and the general organisational model observed. It also highlights the elements specific to small cemeteries which distinguish them from the vast burial grounds usually encountered during this period.

Mots-clés : *Île-de-France, Bas-Empire, nécropoles, inhumations, contenant en matériau périssable, verre, céramique*

Keywords : *Île-de-France, Late Roman period, cemeteries, inhumations, perishable container, glass, pottery*

LES NÉCROPOLES À INHUMATION AU BAS-EMPIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

Peu d'exemples d'ensembles funéraires du Bas-Empire ont fait l'objet d'une étude exhaustive en Île-de-France : fouilles anciennes, datation difficile, moyens humains ou matériels inappropriés, emprises réduites aux surfaces des aménagements... Il est ainsi souvent délicat de pouvoir établir un lien avec une occupation antérieure ou une occupation domestique voisine non identifiée, car en dehors des zones étudiées. Ce constat aurait pu être pessimiste si la découverte récente de plusieurs occupations funéraires de cette période en Île-de-France n'avait eu lieu.

La synthèse des études réalisées permet de présenter quelques éléments d'information relatifs aux organisations des nécropoles, aux modes d'inhumations et sépultures habillées, aux dépôts d'offrandes et à la présence de structures funéraires complexes.

Le Bas-Empire est marqué par des changements politiques et religieux importants. Un ensemble de croyances funéraires, hérité des périodes précédant la Conquête se poursuit durant l'Antiquité. La topographie funéraire des IIIe-IVe s. se caractérise par deux systèmes. L'un concerne de petits ensembles d'individus inhumés en bordure des unités d'exploitation, « voire sur la partie ruinée d'un habitat qui subsiste à proximité » (BLAIZOT *et alii* 2001). Le second système est caractérisé par de véritables nécropoles présentant des signes d'organisation spatiale.

Implantées autour d'un axe de circulation ou d'une structure principale, les petites nécropoles regroupent moins de cinquante individus inhumés avec de nombreuses offrandes et des objets ayant appartenu aux défunts. C'est le cas des sites de : Tremblay-en-France (GONÇALVES-BUISSART *et alii* 2006), Drancy (GABORIEAU 1987), Saint-Nom-la-Bretèche (LAWRENCE-DUBOVAC 2007), Beauvais « Manufacture Gréber » (CABOT, FEMOLANT, GORET 2001). Ces nécropoles ne regroupent que deux ou trois générations et sont ensuite abandonnées. D'autres nécropoles plus vastes, réunissent plus de cent inhumations, les offrandes et les objets de parure y sont plus rares et l'on observe une pérennité de ces lieux funéraires jusqu'au Moyen Âge. C'est le cas de Bondy (POIGNANT *et alii* à paraître), Maule (CAG 78, p. 226-229), Épiais-Rhus (CAG 95, p. 246-247) et Beauvais, « Hôtel Dieu » (BLONDIAUX 1991, SCHULER 1995, p. 49-140) et probablement Morigny-Champigny (FRANEL 2006 p. 23-37) (fig. 1).

La plupart des nécropoles du Bas-Empire ont en commun une organisation par rangées, une orientation des individus selon un axe nord-sud, des corps déposés en décubitus et des fosses de grandes dimensions. La rareté des recoupements implique une matérialisation des sépultures en surface : monticules de terre, stèles ou pieux en bois.

Un autre aspect des nécropoles antiques à inhumation est la présence de structures funéraires complexes. À Bondy, un mausolée contenant une cuve massive et de nombreuses réductions de corps se trouvait apparemment en bordure de la nécropole. À Beauvais, un monument funéraire (structure excavée de plan carré) a été fouillé en marge de la nécropole. À Maule, un espace sans sépulture laisse peut-être envisager la présence d'un tumulus.

L'utilisation de cercueils dans les inhumations est dominante. Que ce soit à Saint-Nom-la-Bretèche, à Tremblay-en-France, à Bondy ou également à Morigny-Champigny, la présence de clous témoigne de l'existence de contenants assemblés en dehors de la sépulture. Cette observation est généralement confortée par les études taphonomiques et par la présence de traces ligneuses. À cela s'ajoutent de nombreuses variantes, témoins d'une certaine liberté de gestion du cadavre, peut-être directement liée à des rituels de présentation du défunt. À Saint-Nom-la-Bretèche, un système de rainurage dans la fosse plaide en faveur d'un coffrage dont certains éléments de bois ont été insérés directement dans le fond du creusement ; à Morigny-Champigny, le sujet de la sépulture 180 a bénéficié d'un coffrage en tuiles et pierres ; à Tremblay-en-France, la variation du nombre de clous par sépulture est étonnante (de 2 à 15). À l'inverse, de nombreux sujets du site de Bondy ont été inhumés dans des cercueils assemblés avec 6 ou 8 clous en moyenne.

Le dépôt d'offrandes est fréquent, principalement pour les petites nécropoles. En dépit de 180 sépultures de cette période, la nécropole gallo-romaine de Bondy n'a livré que très peu d'offrandes associées aux défunts. La nécropole de Maule présente les mêmes caractéristiques. À l'inverse, les sujets inhumés dans les nécropoles de Tremblay-en-France, Drancy, Saint-Nom-la-Bretèche et Beauvais étaient, pour la majorité, accompagnés d'offrandes disposées dans des récipients en céramique et en verre. Autre type d'offrande, la monnaie, faisant parfois office d'obole, peut avoir été déposée à divers endroits : dans la bouche à Bondy, entre les jambes à Tremblay-en-France et sans localisation préférentielle à Maule.

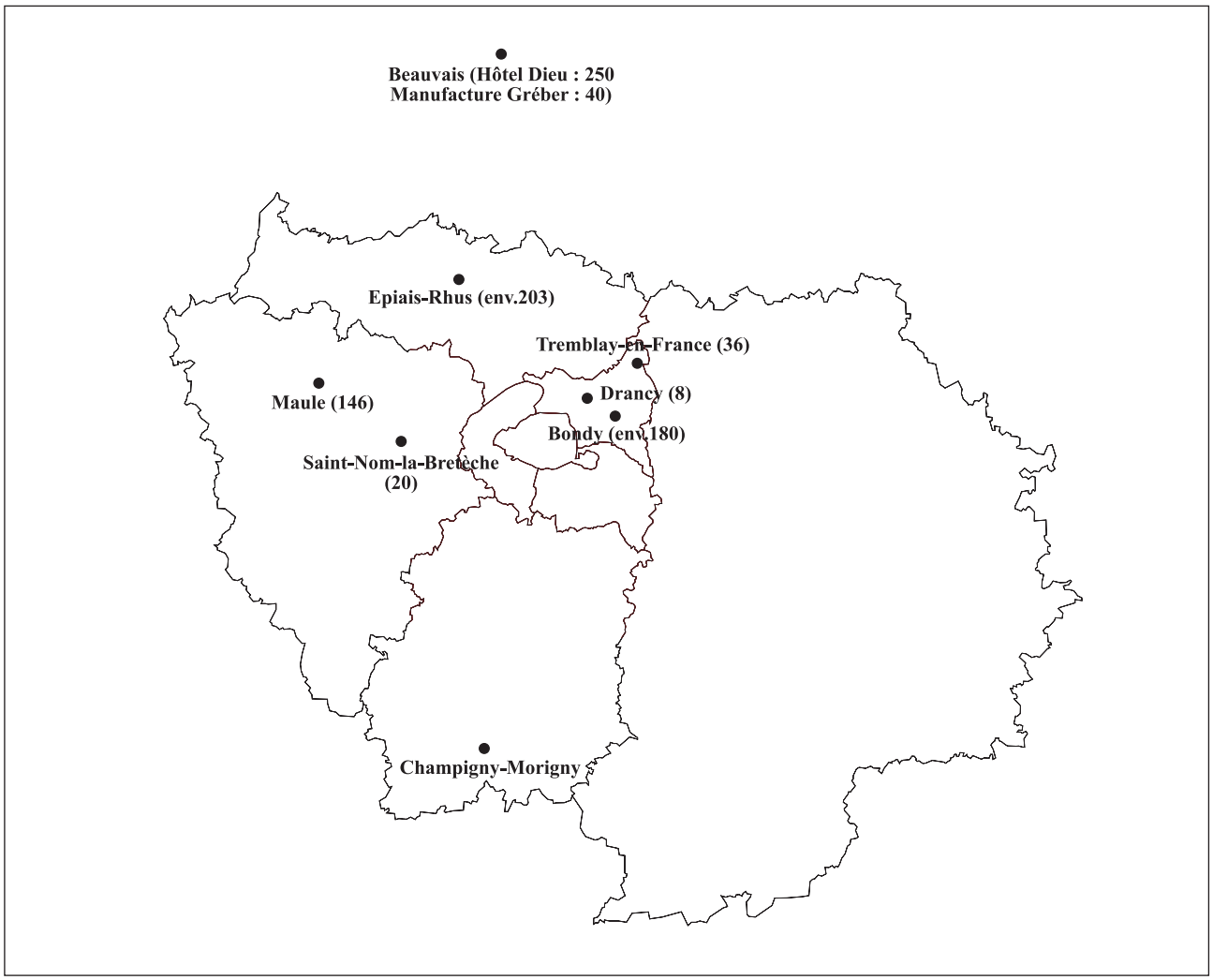

Fig. 1 - Carte de localisation des sites d'Île-de-France mentionnés.

La présence d'offrandes alimentaires est une autre caractéristique de ces nécropoles. Elles peuvent se présenter sous forme de liquides ou de solides dans des contenants en terre cuite ou en verre, ou bien sous la forme d'oiseaux déposés sur le fond de la fosse (Saint-Nom-la-Bretèche et Tremblay-en-France). Ces dépôts sont à mettre en relation avec les rituels de repas funéraire et/ou de nourriture accompagnant le mort dans l'au-delà (BOURGEOIS 1991, p. 291-294).

La présence de pièces d'habillement est également une particularité de ces inhumations. Le cadavre peut être vêtu comme l'attestent les découvertes de boucles de ceinture et de chaussures en position fonctionnelle ou accompagné de ses habits, disposés dans ou contre le contenant.

Les premières approches en paléodémographie nous livrent des résultats difficilement exploitables. Les valeurs de l'indice de juvénilité (nombre de décès entre 5 et 14 ans par rapport au nombre de décès d'adultes) et du rapport des décédés de 5 à 9 ans et des décédés de 10 à 14 ans sont faibles pour des populations pré-industrielles. Les effectifs des premières classes d'âge sont sous-représentés. Les grands ensembles funéraires de cette période pâtissent en effet de la densité des inhumations et de leur utilisation prolongée. Cela implique la destruction des niveaux supérieurs et principalement des sépultures d'immatures. À l'inverse, la distribution selon le sexe des adultes offre des résultats équilibrés. Ces nécropoles ne paraissent pas souffrir d'une distinction sexuelle dans le mode et le lieu d'inhumation.

Les fouilles récentes (2005-2006) de Tremblay-en-France et Saint-Nom-la-Bretèche ont permis d'enrichir les connaissances sur les petites nécropoles : pluralité des dépôts funéraires et des matériaux, complexité des techniques d'assemblage des contenants et organisation spatiale. Les résultats proposés renforcent cette distinction entre les nécropoles comportant de nombreuses sépultures et les petites nécropoles.

LE SITE DE SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE «LE BUISSON SAINTE-ANNE», YVELINES (P. LAWRENCE-DUBOVAC)

Les fouilles sur le site du «Buisson Sainte-Anne» (LAWRENCE-DUBOVAC 2007) ont été menées en décembre 2005 dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive de l'INRAP (fig. 1). Le décapage des 2000 m^2, effectué autour des sépultures découvertes lors d'un diagnostic en mars 2005 (NICOLLE, LAWRENCE-DUBOVAC 2005), a révélé une petite nécropole constituée de vingt sépultures (fig. 2), il s'agit d'inhumations du Bas-Empire accompagnées éventuellement d'offrandes matérielles.

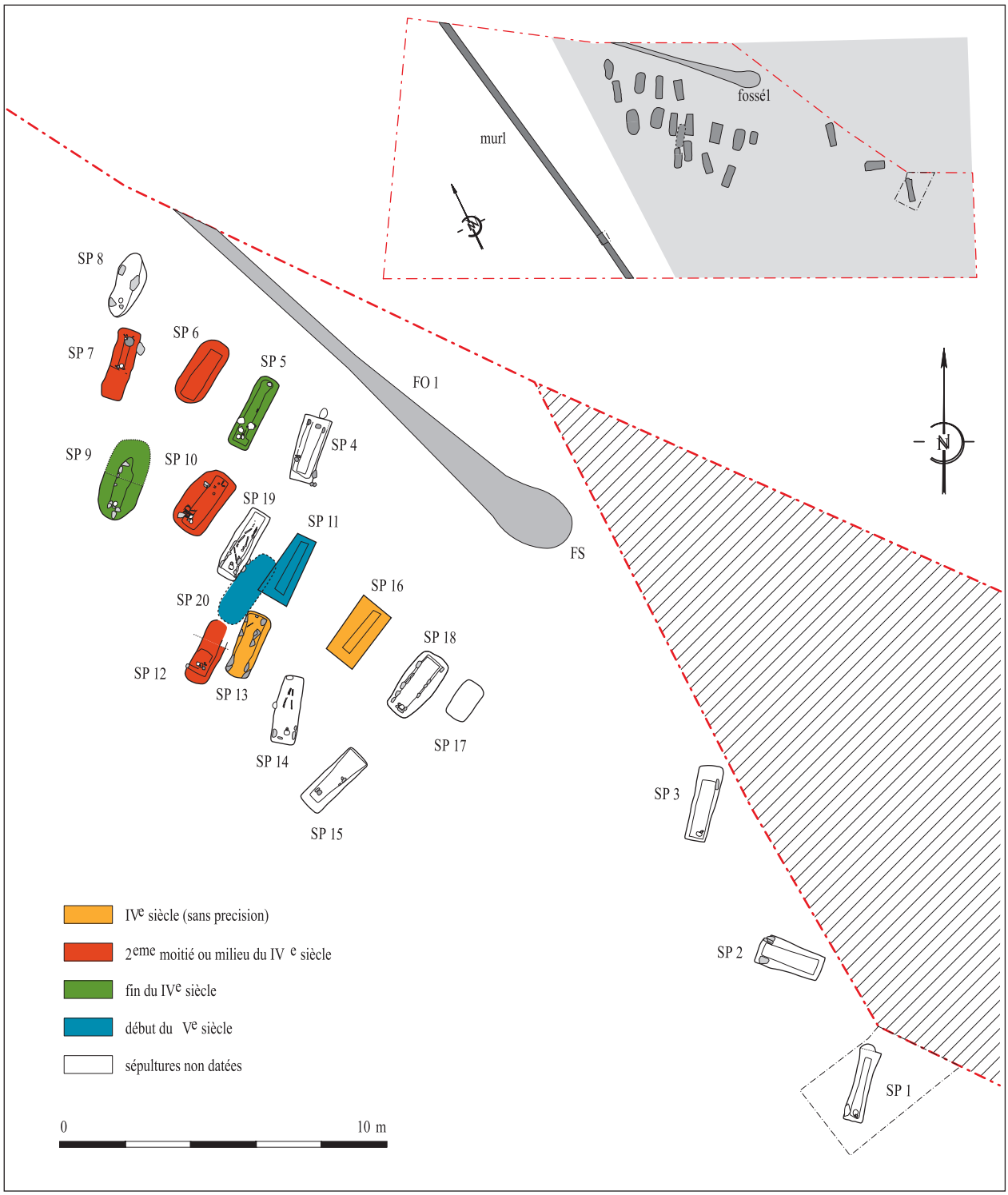

Fig. 2 - Saint-Nom-La-Bretèche, «Le Buisson Sainte-Anne». Plan général de la nécropole.
© Topographie et dessin : P. Lawrence-Dubovac, L. Vallière, I. Pasquier (INRAP)

DONNÉES GÉNÉRALES

Contexte géologique et archéologique

La commune de Saint-Nom-La-Bretèche occupe le versant nord de la petite vallée du ru de Gally. Le site est implanté sur la partie basse du versant. L'altitude moyenne sur la parcelle fouillée est de 125 m. Le substrat se compose de marnes gypseuses et vertes, qui ont la propriété d'être très sensibles au changement d'humidité et aux phénomènes de dessiccation. Ce sont des argiles dites « gonflantes » qui peuvent avoir une grande amplitude de réaction d'où l'irrégularité de l'interface avec la couche supérieure de limon. Ce phénomène n'a pas été sans conséquence sur la taphonomie des sépultures.

Le contexte archéologique de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche est malheureusement peu connu. Pour ce qui concerne l'Antiquité tardive, la carte archéologique des Yvelines indique l'existence probable de deux sites d'habitat à proximité de la nécropole. Le premier se situe au lieu-dit le « Clos d'Ancoigny » et de la « Fosse Tombe ». Il s'agirait d'une occupation de La Tène à l'époque médiévale dont des indices ont été collectés lors de prospections pédestres (information Stéphane Harlé) et d'un diagnostic (GRANCHON 1999). Le second se situe au lieu dit « Les Déserts » à 1,5 km de la nécropole, des tessons de céramique sigillée d'Argonne et de céramique commune ayant été trouvés lors de prospections pédestres.

Organisation de la nécropole

Le plan général (fig. 2) révèle, sur le total des vingt sépultures, une concentration au centre de la parcelle décapée avec un petit groupe à l'écart, vers l'est. Le groupe principal est constitué de dix-sept sépultures majoritairement orientées nord-est/sud-ouest ou nord-nord-est/ sud-sud-ouest, la tête au sud (exceptée la sépulture 4 dont la tête est au nord).

Dans le groupe à l'écart constitué de trois sépultures, deux sont orientées nord-est/sud-ouest, tête au sud. La troisième sépulture est la seule du site orientée est/ouest (tête à l'ouest).

Dans le groupe principal, trois rangées plus ou moins régulières se dessinent. La rangée la plus au nord comporte quatre sépultures avec ou sans mobilier. La travée du centre est la plus longue et la plus rectiligne avec sept sépultures. Le seul recoupement de la nécropole concerne la sépulture 20 dont le creusement coupe les sépultures 11 et 19 en se décalant vers le sud de la rangée.

La dernière rangée est la moins rectiligne et se compose de quatre sépultures avec ou sans mobilier. Les sépultures sont distantes de 1 à 2 m, les travées étant séparées par un espace équivalent. La sépulture 8 se trouve décalée au nord-ouest de la sépulture 7 et ne fait donc pas partie d'une rangée.

Le petit groupe de trois sépultures qui se trouve à l'est n'est pas organisé. Les sépultures sont plus éloignées les unes des autres (2 à 3 m), toutes sont dépourvues de mobilier.

Le recoupement des sépultures 11 et 19 par la sépulture 20 est remarquable car aucune contrainte, liée à un manque d'espace, ne régit ici l'implantation des fosses. Est-ce un problème de signalisation des sépultures ? Si la gestion de l'espace n'est pas en cause, comment expliquer la situation des trois sépultures à l'écart du groupe principal ? Ces sépultures seraient-elles plus récentes ou indiquent-elles un traitement différent ?

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Les modes d'inhumation

Les sépultures sont toutes à inhumation primaire. Les sujets inhumés apparaissent en décubitus, membres inférieurs en extension, à l'exception de la sépulture 11 où l'individu se présente en procubitus.

La plupart des connexions ne sont pas observables (les parties spongieuses des extrémités et les petits os ont disparu), néanmoins le déplacement et /ou la position de certains éléments permettent d'envisager une décomposition des cadavres au sein d'un espace vide. La présence de clous et de pierres conforte cette hypothèse.

Les fosses sont larges et quadrangulaires, d'une longueur de 2 m à 2,30 m, d'une largeur de 0,65 à 1,20 m et de profondeur variable. Les bords sont droits ou légèrement plus larges à l'ouverture qu'au fond.

Dans cette nécropole, deux types d'architectures peuvent être distingués.

Les sépultures avec rainures et calages

Huit sépultures comportent de nettes rainures d'une largeur d'environ 0,20 m et d'une profondeur équivalente. Des pierres de calage y sont disposées, il s'agit de blocs de calcaire et de meulière. Ces aménagements latéraux servaient probablement à maintenir des parois rectilignes de type planche en bois. D'après le colmatage différé des chairs, un couvercle devait sceller l'ensemble (fig. 3).

Dans la sépulture 7, une plaque-boucle de bronze a minéralisé un fragment de bois (peut-être du chêne d'après Blandine Lecomte-Schmit, xylologue INRAP). Cet artefact se trouvait près du tibia droit et pourrait indiquer qu'il existait bien un fond en bois dans les sépultures. Néanmoins, aucun autre élément ne permet de vérifier cette hypothèse.

Les sépultures 4 et 7 sont les seules à rainures et calages qui contiennent des clous (de petite taille – 0,06 m- par rapport aux autres clous découverts dans la nécropole). Les clous de la sépulture 4 sont situés aux angles du haut et du bas du coffrage. Ils ont été retrouvés le plus souvent tête en haut ou tête en bas. Leur nombre réduit implique une construction in situ et peu transportable (fig. 4).

Les sépultures avec « négatif de coffrage »

Certaines sépultures de ce type sont particulièrement profondes (0,75 m à 1 m), ce qui n'a pas été sans conséquence sur la conservation des ossements (sépultures 6, 10 et 11). En effet, ces squelettes ont une largeur d'environ 10 cm qui s'explique par l'action de l'argile dite « gonflante ». Ce sédiment réagit à l'humidité ou à la dessiccation du terrain tout en étant acide : les os sont rendus mous, plastiques et subissent une forte pression latérale. L'étude taphonomique est alors totalement compromise.

Le terme de « négatif de coffrage » a été choisit car il montre bien la différence avec les sépultures décrites plus haut. Il n'y a pas ici d'aménagements latéraux, mais on observe le creusement d'une fosse rectangulaire (la sépulture 15 est le seul exemple de forme trapézoïdale) à l'intérieur d'une fosse plus large et longue.

Des clous ont été découverts dans la quasi-totalité des sépultures de ce type. En nombre restreint et de grande taille (15 à 20 cm en moyenne), ils sont localisés le plus souvent aux angles. Leur position d'origine semble parfois conservée. D'après Anne

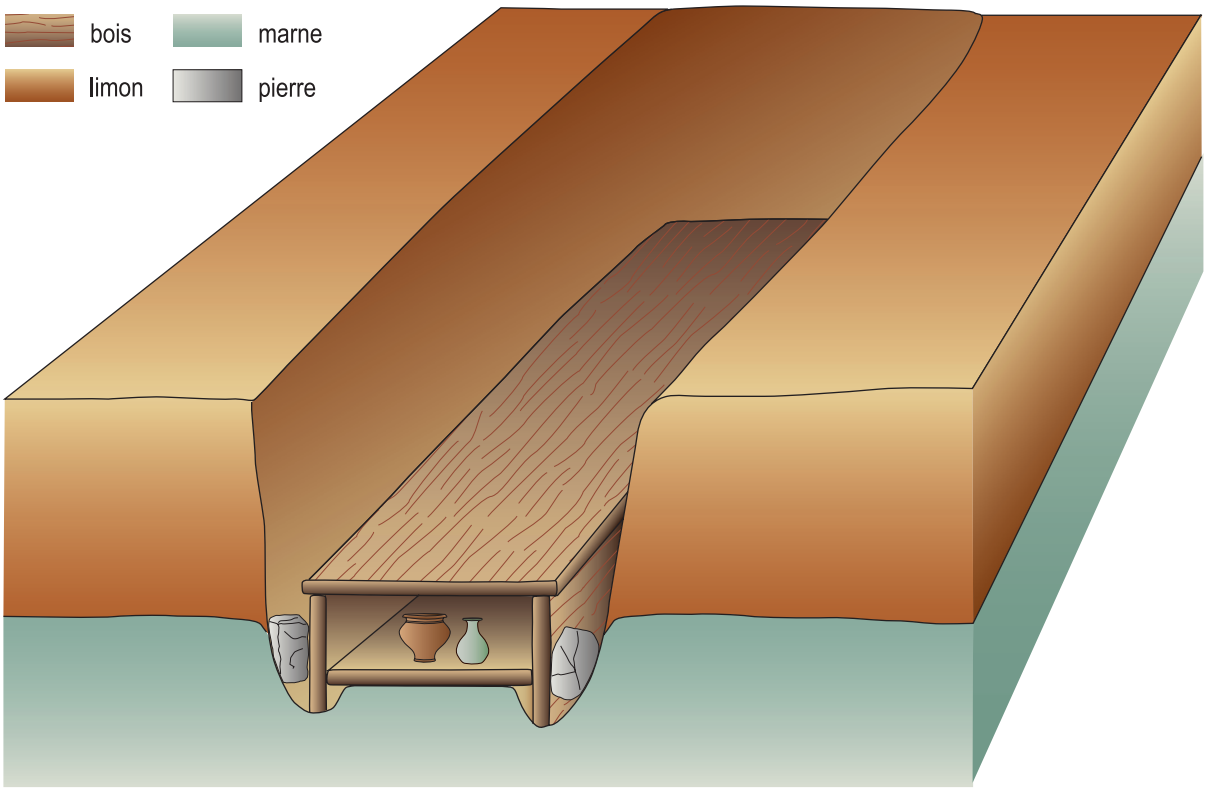

Fig. 3 - Saint-Nom-La-Bretèche, « Le Buisson Sainte-Anne ». Vue en coupe d'une sépulture avec rainures latérales. Proposition de restitution.
© Dessin : P. Lawrence-Dubovac (INRAP), DAO : I. Pasquier (INRAP)

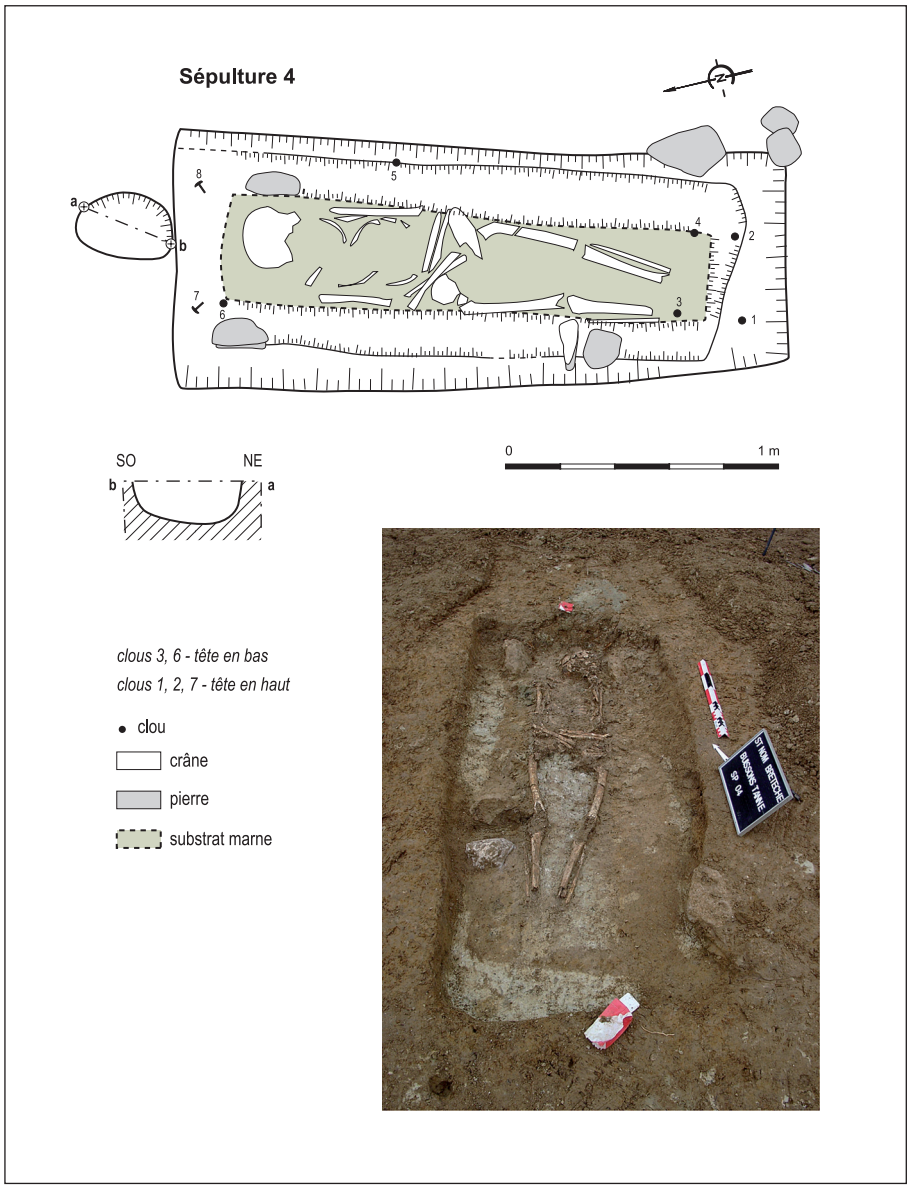

Fig. 4 - Saint-Nom-La-Bretèche, « Le Buisson Sainte-Anne ». Sépulture 4.
© Relevé et photo : P. Lawrence-Dubovac (INRAP), DAO : I. Pasquier (INRAP)

Dietrich (xylologue INRAP), ces clous ne devaient fixer que deux éléments : ils traversaient les parois latérales de façon transversale et la planche du fond de façon soit longitudinale, soit radiale et tangentielle. Le résultat devait être peu solide et ne permettait le transport du corps que sur une courte distance.

Peut-être existait-il un autre mode de fixation qui aurait consolidé l'ensemble. Le système de cercueil chevillé est avéré pour des périodes beaucoup plus récentes, mais aucun élément n'étaye ici cette hypothèse.

Le surcreusement pourrait s'expliquer, comme pour le premier type, par la présence de planches qui s'appuieraient cette fois directement sur les parois de la petite fosse rectangulaire. Des pierres sont, parfois, présentes au-dessus du corps, sur ce qui pouvait être le couvercle.

Cette fragilité apparente des contenants pourrait être, en fait, un témoignage indirect du mode de transport du défunt à sa sépulture (dans l'hypothèse où le corps aurait été déplacé dans son contenant sur une charrette par exemple).

Les sépultures de Saint-Nom-la-Bretèche ont un type architectural homogène, avec coffrage de planches comme élément dominant. Il est cependant à remarquer qu'à l'exception de la sépulture 4, l'ensemble des sépultures à coffrage et à clous sont des sépultures avec mobilier.

N° SÉPULTURE	AGE/SEXE	CÉRAMIQUE SIGILLÉE	CÉRAMIQUES AUTRES	VERRE	MOBILIER MÉTALLIQUE	OFFRANDE ANIMALE	DATATION
1	adulte	_			_	_	?
2	adulte ?	_			_	_	?
3	adulte	_			_	_	?
4	adulte	_			8	_	?
5	adulte ?		pichet gris sableux Alzei 30 dérivé, écuelle grande lèvre groupe 2 Petit II,	barillet fronti-nien (FRO) Ising 128	7 clous, 1 fer de hache type C Böhme, 1 boucle ceinture, 1 couteau	oiseau	fin IVe
6	adulte ?	gobelet sigillée argonne Chenet 333/335.	jatte granuleuse ocre Petit III groupe	bouteille Ising101	4 clous, 1 monnaie constantinienne, 1 bracelet en bronze		2e moitiè IVe
7	enfant 5-10 ans	plat sigillée argonne Chenet 304	pot globulaire gris sableux	gobelet Isings 96a	2 clous, Plaque boucle tôle repliée (bz), anneau (bz) fragments fer non déterminés		2e moitiè IVe
8	adulte ?				fragment indet.		?
9	adulte ?		jatte commune grise variante Chenet 348, pichet Alzei 30 granul. Groupe 2 beige orangé				fin IVe
10	adulte ?		gobelet pâte grise	fiole Ising 101	fragments fer : coffret ? 6 clous, boucle ceinture en fer. Bronze : anse coffret,fibule, pince à épilée avec anneau suspension, clef annulaire, 2 monnaies valentino-théodosienne	épingle tête massue	milieu IVe
11	adulte		Pichet beige rosé granuleuse Alzei 30		5 clous		début Ve
12	enfant 3-5 ans		cruche pâte grise sabl. Cœur rosé, jatte Petit III groupe 4, tesson gris clair, 2 frgt bord gobelet gris argonnais	gobelet Isings 96 bord coupé			milieu 2e moitié IVe
13	adulte ?				boucle circulaire en fer et ardillon, couteau. Fragments indéterminés en fer.		IVe
14	adulte ?	_		_	_	_	
15	adulte mature	_		_	_	_	
16	adulte ?	gobelet sigillée argonne Chenet 333/335, plat argonne Ch. 304		gobelet Isings 96b	3 clous		IVe
17	enfant 0- 5 ans	_		_	_	_	
18	adulte ?	_		_	_	_	
19	adulte ?	_		_	_	_	IVe ?
20	adulte	_	_	_	1 monnaie bronze, denier Ae4 Victoire.		fin IVe début Ve

Fig. 5 - Saint-Nom-La-Bretèche, « Le Buisson Sainte-Anne ». Catalogue du mobilier des sépultures.

LE MOBILIER FUNÉRAIRE[1]

La nécropole de Saint-Nom-la-Bretèche présente onze sépultures avec mobilier en céramique, verre et métal (fig. 5).

Des éléments d'habillement tels que des boucles de ceinture (bronze ou fer), des anneaux (bronze ou fer) et une fibule en oméga (bronze) ont été retrouvés déposés près de la tête ou des jambes des défunts, en position non fonctionnelle (fig. 6). Les objets de parure sont peu nombreux, une épingle en os placées près de la tête du défunt de la sépulture 10, et un bracelet au niveau des os des mains de la sépulture 6, sans que l'on ait pu déterminer sa position originelle. L'épingle était accompagnée de l'essentiel du mobilier en alliage cuivreux : une clef annulaire, une pince à épiler et une anse de coffret (fig. 6). La sépulture 10 a livré deux monnaies situées au niveau des os des pieds. Deux autres monnaies ont été découvertes près des mains de deux individus. Il pourrait s'agir d'exemples d'obole. Le mobilier ferreux comprend un fer de hache de type C de H.W. Böhme, deux couteaux et des petits fragments en fer concentrés près des pieds (appartenant à des chaussures ?). L'ensemble du mobilier métallique est attribué au IVe s.

Quatorze poteries ont été recueillies dans les sépultures (fig. 7). Les contenus ont été tamisés mais n'ont livré que quelques os d'oiseaux (non déterminables). On distingue des sigillées d'Argonne, de la céramique granuleuse tardive et de la céramique commune sombre. Les formes sont variées (plats, bols, cruches, gobelets) et sont comparables aux céramiques trouvées dans la nécropole de « Pousse Motte » à Maule (BARAT, SIRAT 1993, p. 191-203), à l'exception du bol de type Petit III B. On observe une cruche à bec tréflé de taille réduite, dont l'anse est cassée antérieurement au dépôt dans une sépulture d'enfant.

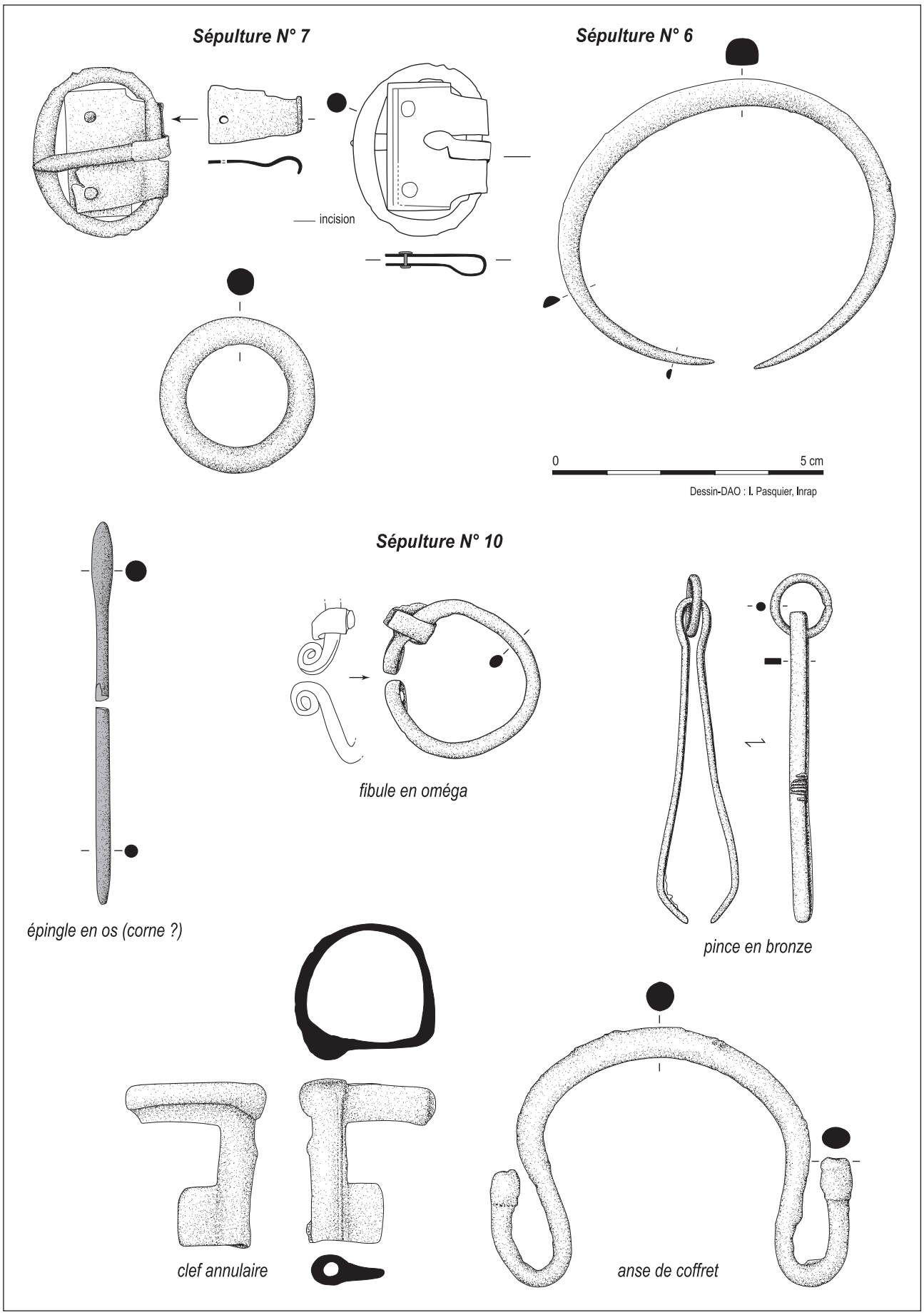

Fig. 6 - Saint-Nom-La-Bretèche, « Le Buisson Sainte-Anne ». Mobilier des sépultures 6, 7 et 10. © Dessin-DAO : I. Pasquier (INRAP)

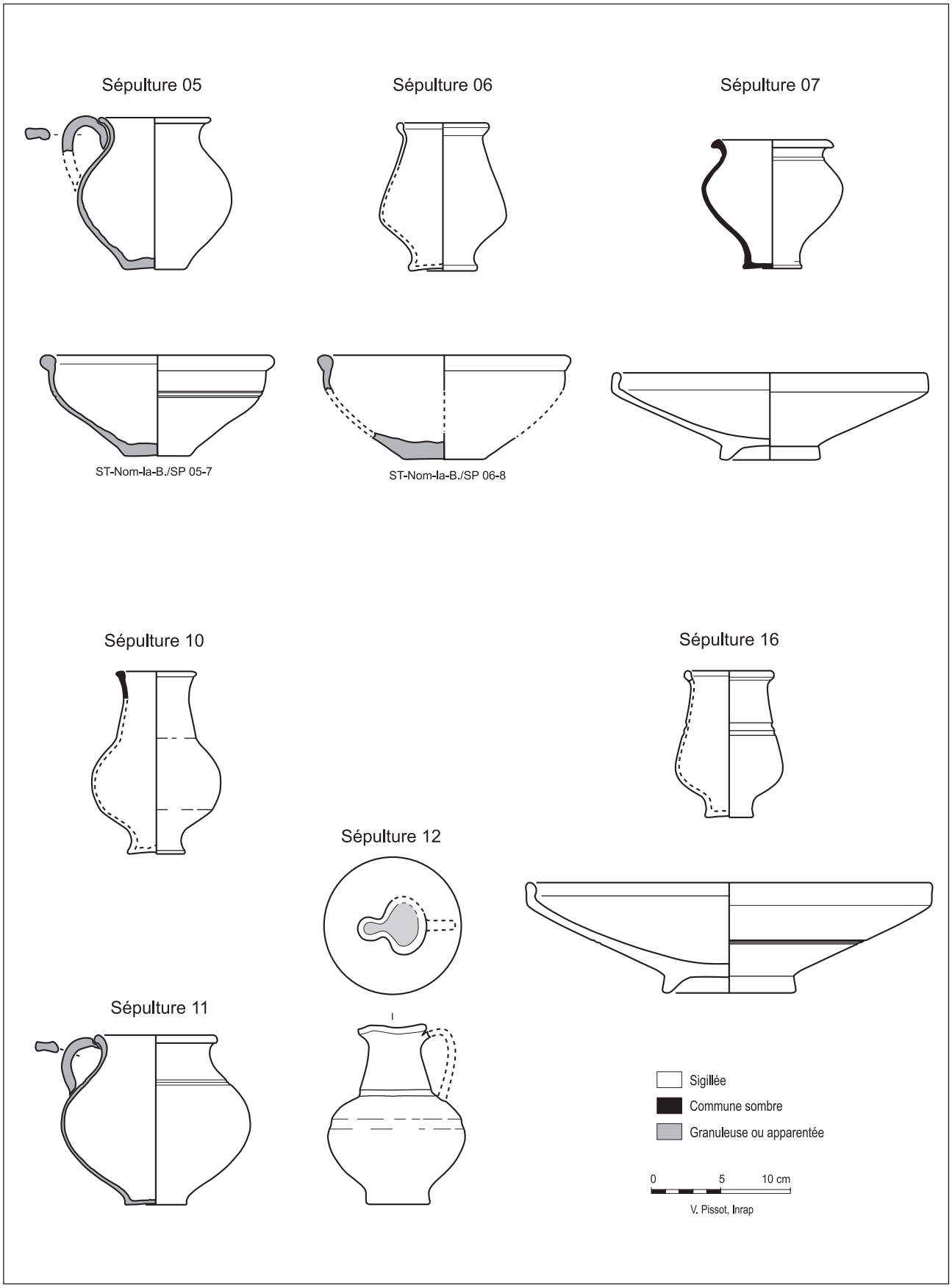

Fig. 7 - Saint-Nom-La-Bretèche, « Le Buisson Sainte-Anne ». Partie du mobilier céramique. © Dessins-DAO : V. Pissot (INRAP)

Fig. 8 - Saint-Nom-La-Bretèche, « Le Buisson Sainte-Anne ». Mobilier en verre des sépultures 6, 7, 10 et 12. © Photo : I. Pasquier (INRAP)

Six sépultures contiennent un objet en verre (fig. 8). L'ensemble est réparti également entre adultes et immatures. On distingue trois formes : trois gobelets à boire (Isings 96, ISINGS 1957), deux bouteilles dont un flacon (Isings 101) et un barillet frontinien (Isings 128). Les bouteilles et gobelets font partie du service de table classique de l'Antiquité tardive. Le barillet comporte la marque Fro qui l'apparente au mobilier découvert dans la nécropole de « Pousse Motte » à Maule (CAG 78 p. 229). Le type de verre et la couleur étant similaires, ces objets semblent provenir du même atelier. Ils présentent par ailleurs une facture simple, mais attestent néanmoins une relative aisance sociale du défunt ou de sa famille.

Ces objets sont davantage situés à la tête et/ou aux pieds des adultes inhumés (hormis deux immatures). Ils semblent dans l'ensemble déposés dans les coffrages, à deux exceptions près. La fosse de la sépulture 5 présente un aménagement spécifique : un élargissement au-dessus de la tête où ont été déposés deux céramiques et une bouteille de verre. Des clous contre le crâne indiquent que les objets sont en dehors du coffrage. Aux pieds de l'individu, la fosse se prolonge au-delà du contenant et comporte sur le fond une trace de rubéfaction circulaire d'une quarantaine de centimètres de diamètre. Un petit foyer a donc été installé, très certainement avant la mise en place du coffre, aucune trace charbonneuse n'ayant été trouvée au niveau de l'extrémité du coffrage.

Il est remarquable que toutes les sépultures avec mobilier se concentrent à l'ouest de la nécropole sans qu'il y ait pour autant de limite discernable (fig. 2). Ce constat soulève des interrogations : s'agit-il de sépultures contemporaines qui se distinguent par le niveau social de l'inhumé ? Est-on en présence de plusieurs groupes de sépultures, au sein d'une même nécropole, qui dénotent des pratiques funéraires différentes ou bien encore, y a-t-il une évolution chronologique ?

ANTHROPOLOGIE PHYSIQUE

Il a été impossible de déterminer le sexe des individus : les os du bassin, les têtes fémorales et les crânes étant trop fragmentaires. Pour l'estimation de l'âge, elle n'a pu se faire que très partiellement avec un fort degré d'incertitude d'après la taille des os longs observables et la dentition (présence de la troisième molaire, état d'usure). Sur les vingt individus, la diagnose est de douze adultes supposés, Ce qui n'exclut pas que certains soient de grands adolescents ou de jeunes adultes. Cinq adultes sûrs dont un mature (sutures crâniennes fermées) et trois immatures dont les âges ne peuvent être estimés avec précision du fait de l'état des os et des dents (deux entre 0 et 5 ans et un entre 5 et 10 ans).

La sépulture 17 a été identifiée comme une sépulture d'immature du fait de sa petite taille (1,20 x 0,40 m avec une profondeur de 0,05 m). La mauvaise conservation de ce sujet ainsi que la faible profondeur de sa fosse suggèrent que d'autres sépultures de jeunes enfants aient pu disparaître. Il est toutefois certain qu'un nombre de trois immatures pour dix-sept adultes soit peu compatible avec la mortalité infantile des populations anciennes. C'est là, un problème récurrent des nécropoles de toutes les périodes (BUCHET 1997).

Le nombre restreint de sépultures indique qu'il s'agit d'une nécropole liée sans doute à une petite communauté rurale. Quelques individus devaient vivre dans une relative aisance au vue de la verrerie et de la céramique d'Argonne. La nécropole semble éloignée par rapport au lieu de vie. En effet, il n'y a pas de tuiles dans les sépultures alors qu'elles sont fréquentes dans les sépultures antiques ; par ailleurs, le remplissage des fosses ne comportait que rarement des tessons résiduels. Deux hypothèses sont envisageables (et non exclusives) : cette nécropole a pu fonctionner avec un habitat situé au nord du « Buisson Sainte-Anne », dans une actuelle zone pavillonnaire. Le fossé montre qu'il peut exister un ensemble de structures plus au nord. La seconde éventualité tendrait à rapprocher la nécropole de l'habitat repéré en prospection à plus de 250 m à l'ouest du « Buisson Sainte-Anne », de l'autre côté du talweg, au lieu-dit « la Fosse Tombe » ou « Dos d'Ancoigny ».

LA NÉCROPOLE DE TREMBLAY-EN-FRANCE, SEINE-SAINT-DENIS (C. GONÇALVES-BUISSART, C. LE FORESTIER)

Tremblay-en-France se trouve à une vingtaine de kilomètres au nord est de Paris sur un plateau incliné vers le sud-ouest et superficiellement entaillé par de petits rus qui convergent vers la Seine à Saint-Denis (fig. 1). Ce plateau s'intègre dans l'ensemble géographique appelé la plaine de France (du massif montmorencien à la vallée de la Marne). Cette commune présente un contexte archéologique très riche (Atlas du patrimoine de la Seine-Saint-Denis). En effet de nombreuses prospections archéologiques réalisées par la JPGF (Association Jeunesse Géologique et Préhistorique de France) ont révélé la présence de matériel attestant des occupations du Paléolithique au bas Moyen Âge. Ces prospections ont été complétées par des opérations d'archéologie préventive menées par l'AFAN/INRAP et le Département de la Seine-Saint-Denis. Dix-neuf lieux révèlent une occupation antique, notamment une vaste villa dotée de balnéaires et des centres d'exploitation plus modestes. Le plus remarquable concernant ces occupations n'est pas leur abondance, mais leur relative continuité. Ainsi, aucun abandon n'est attesté pour les IIe et IIIe s., même si les modalités d'occupation tardive des sites non fouillés peuvent être discutées. Durant l'Antiquité tardive, de nouveaux sites voient le jour mais ne semblent pas perdurer longtemps. Aucune occupation antique ne se poursuit après le Ve s. sur le plateau. L'habitat se fixe alors dans la vallée du ru du Sausset où les indices d'occupation antique semblent plus ténus que sur le plateau.

Une opération de fouille préalable à la réalisation de la route départementale 40, au sud du Sausset, a permis la mise au jour d'une nécropole du Bas-Empire en partie nord-est de l'emprise archéologique et d'un habitat rural du haut Moyen Âge (GONÇALVES-BUISSART *et alii* 2006).

DONNÉES GÉNÉRALES

Contexte géologique et archéologique

La nécropole est implantée sur une légère butte, point culminant du site, composée de calcaire de Saint-Ouen fragmenté et de marnes d'Orgemont. La structure compacte de ce sol et le ruissellement des eaux vers le Sausset ont été favorable à la conservation des traces de bois, des vestiges osseux et du mobilier. Les limites de l'emprise décapée n'ont pas permis d'appréhender l'intégralité de la nécropole. Eu égard à l'organisation de cet ensemble, il est vraisemblable que d'autres sépultures se trouvent dans la partie non fouillée. D'après les vues aériennes du site réalisées au moment de l'opération, la butte sur laquelle s'installe la nécropole se prolonge au nord-est. Le diamètre de ce monticule peut être estimé entre 40 et 50 m ; le nombre de sépultures se trouvant sur la parcelle jouxtant l'opération peut alors être estimé à une quarantaine.

Bien que des sépultures isolées du haut Moyen Âge furent implantées sur la nécropole antique, sans la perturber en profondeur, il est difficile de conclure à la pérennité d'un lieu funéraire étant donné le caractère disséminé de ces dernières.

Organisation de la nécropole et caractérisation des sépultures

Trente-six sépultures ont été fouillées, agencées en trois rangées successives, chacune d'entre elles organisée selon un axe nord-sud (fig. 9). Elles sont espacées d'environ deux mètres. Aucun recrutement spécifique lié au sexe, à l'âge ou aux pratiques funéraires (espace de décomposition, offrandes) n'a été mis en évidence entre ces rangées. La première rangée regroupe dix sépultures, la deuxième quatorze et la troisième neuf. Deux sépultures sont légèrement en retrait de la première rangée, vers le nord-ouest. Les inhumations 11 et 14 se situent à l'écart (vers l'ouest).

Les individus ont été inhumés selon deux orientations principales : est-ouest et nord-est - sud-ouest (fig. 10). Les défunts sont orientés symétriquement de part et d'autre d'un axe nord-ouest – sud-est pouvant être interprété comme une voie d'accès. Les individus, situés au nord de cet axe, ont la tête au nord tandis que ceux situés au sud ont la tête au sud. Hormis deux sépultures, cette orientation s'applique à toutes les inhumations.

Seules deux sépultures ont été perturbées par d'autres. Ce faible nombre de recoupements pourrait s'expliquer par la présence de marqueurs de surface pour une grande partie des sépultures. Certaines d'entre elles ont été coupées par d'autres structures du haut Moyen Âge peu profondes. Ni le squelette, ni l'architecture interne (contenant) de la sépulture n'ont été endommagés.

Les fosses sont d'une grande profondeur, atteignant parfois près de 1,50 m par rapport au niveau de décapage. Les creusements ont des dimensions bien supérieures à la corpulence relative des individus. Ils sont généralement quadrangulaires, les parois régulières, droites ou légèrement éversées et les fonds sont plats. Les individus sont, pour une grande majorité, déposés dans des contenants en matériau périssable assemblés par des clous.

Les fossoyeurs ont surdimensionné la fosse peut-être pour permettre la descente du contenant. Les offrandes, déposées sur ou contre le contenant, dans de nombreux cas, ne bénéficient pas d'espace défini dans la fosse.

Fig. 9 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Vue générale de la nécropole prise de l'est. © Photo : E. Jacquot (CG93, Bureau de l'archéologie)

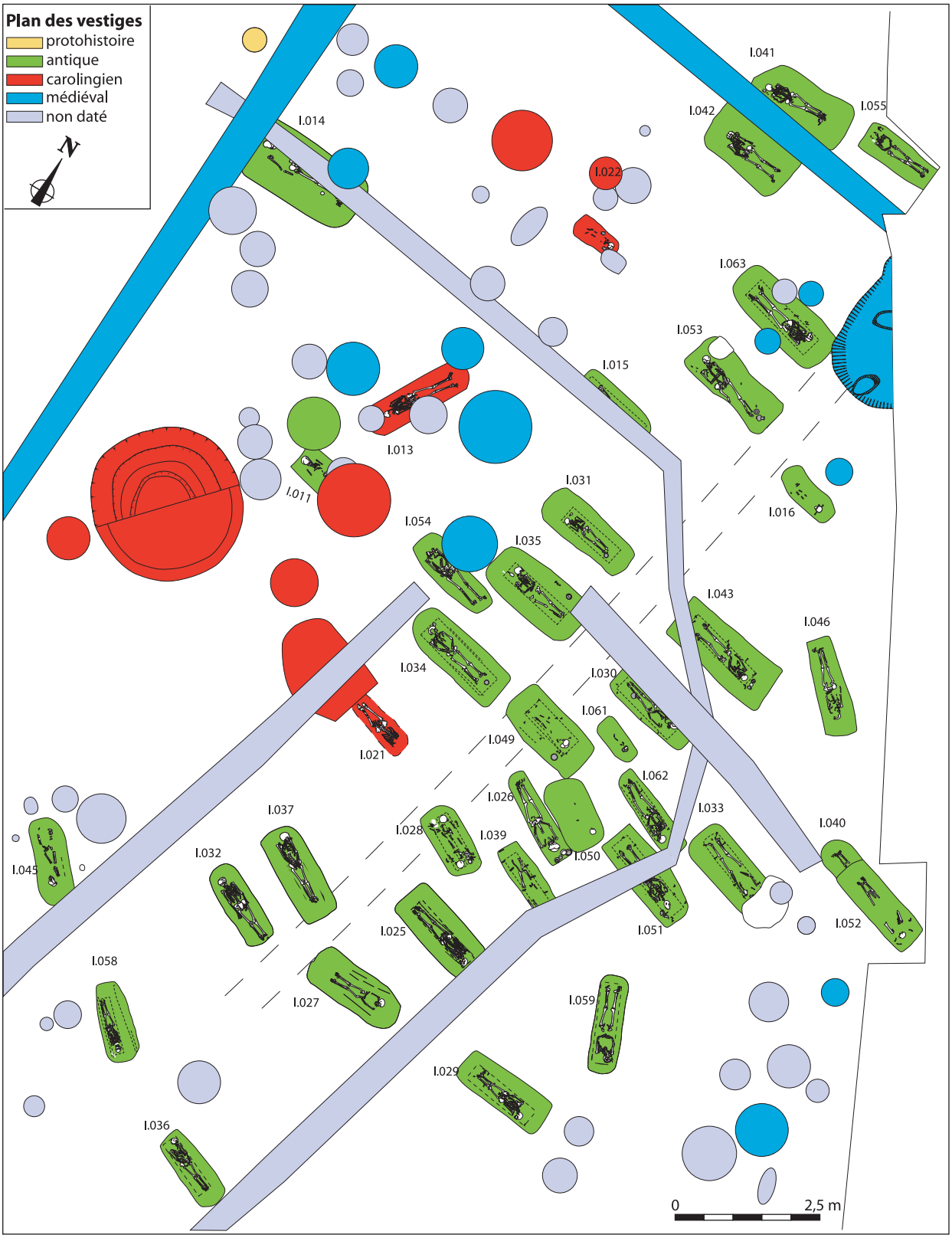

Fig. 10 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Plan des vestiges.
© Dessin-DAO : N. Latsanopoulos (CG93, Bureau de l'archéologie), C. Le Forestier (INRAP/CG93, Bureau de l'archéologie), M. Kérien (bénévole), C. Gonçalves-Buissart (CG93, Bureau de l'archéologie), M. Bélarbi (INRAP)

Il apparaît que les individus féminins sont plutôt présents dans la partie ouest de la nécropole, à l'exception de la sépulture 58. À l'inverse, les sujets masculins sont davantage présents dans la partie est de l'ensemble funéraire, à l'exception des sépultures 14, 53 et 63 (fig. 10).

A cette distinction sexuelle s'ajoute une sectorisation liée à l'âge. Les individus des premières classes d'âge (de 0-1 an à 5-9 ans) sont exclusivement au centre de la nécropole. Les adolescents sont quant à eux inhumés avec les adultes. Le premier (sépulture 55) présente des caractéristiques morphologiques plutôt féminines et se situe dans la partie ouest de la nécropole (forte représentation des sépultures féminines). En revanche, le second (sépulture 36), lui aussi féminin, est placé dans le secteur est (où les sépultures masculines sont majoritaires).

PRATIQUES FUNÉRAIRES

Modes d'inhumation

Les sépultures correspondent à des dépôts primaires (DUDAY *et alii* 1990), c'est-à-dire que la décomposition s'est déroulée dans le lieu définitif du dépôt.

La décomposition en espace vide est attestée pour la quasi-totalité des sépultures, à la fois par la présence même des contenants, des éléments de fixation (représentés par des traces ligneuses et des clous) et par l'observation des relations ostéo-articulaires. L'assemblage par clouage assure la cohésion du contenant pour son transport et les différentes manipulations nécessaires lors du rituel.

Vingt sépultures sur trente-six renferment des clous, entre deux et quinze par individu. Leur localisation concerne préférentiellement les extrémités des contenants, au niveau de la tête et des pieds des sujets. Dans deux cas, un clou, qui s'était tordu lors de la fixation de la paroi latérale à la planche de fond, a été remplacé par un autre de même gabarit. Sur quarante-neuf clous complets mis au jour, quinze présentent une longueur supérieure à 10 cm pouvant atteindre 14 cm, les autres ont une longueur moyenne de 9,5 cm.

Les formes des cercueils sont rectangulaires, quelquefois trapézoïdales. Les dimensions des contenants sont assez homogènes. À partir de l'étude taphonomique, des traces ligneuses et des clous, les dimensions de trente et un cercueils ont pu être informées. Les longueurs et largeurs des contenants d'adultes varient peu : pour douze d'entre eux (sur vingt-sept sépultures d'adultes), les cercueils mesurent 1,80 m de long et 0,45 m de large. Les largeurs dépassant cette norme concernent les sépultures 14, 15, 45 et 51. Trois de ces contenants ont été assemblés sans clous. Pour les immatures, la taille des contenants est conditionnée par la corpulence du sujet.

D'une façon générale, l'emplacement et le nombre de clous ne permettent pas de proposer l'existence d'un couvercle cloué sur le contenant. Toutefois, la multitude de déconnexions ostéo-articulaires pour de nombreux sujets atteste la présence d'un élément très résistant de couverture en matériau périssable.

Pour conclure, il est possible de caractériser quatre groupes de « gestion funéraire » (fig. 11). Le premier regroupe les cercueils cloués transportables (plus de six clous). Quatorze individus ont bénéficié de ce type de contenant. Ils comportent tous des offrandes déposées systématiquement en dehors du contenant. Ils sont regroupés au nord-est du chemin. Deux de ces sépultures en recoupent d'autres (ce sont les seuls recoupements de la nécropole). D'après la stratigraphie, cette gestion des corps semble correspondre à la dernière phase d'inhumation de la nécropole. Le second groupe concerne sept sépultures présentant des techniques d'assemblage qui nécessitent peu de clous (moins de six). S'agit-il d'un assemblage mixte ou de réparation de cercueil chevillé ? L'une d'entre elles contient les restes osseux d'un sujet féminin décapité (cf. *supra*). Le troisième groupe rassemble treize sépultures dont les sujets ont été déposés dans des coffrages ou des cercueils assemblés sans clous. La fouille récente de Bonneuil-en-France dans le Val-d'Oise (MARION *et alii* à paraître) a mis en évidence un système d'assemblage de coffrage « par pression » : les deux parois latérales ont été placées contre les bords de la fosse puis les parois de tête et de pied ont été insérées par pression pour assurer le maintien de l'ensemble. Le couvercle reposait sur le coffrage. À Tremblay-en-France, aucun élément de calage n'a été retrouvé. Peut-être faut-il alors envisager la présence de calage en matériau périssable ? Ces sépultures se situent davantage en périphérie de la nécropole. Le quatrième groupe concerne l'inhumation en pleine terre située sur la frange sud-est de la nécropole. Aucune offrande n'a été déposée au sein de cette sépulture.

Les accessoires vestimentaires

Seize sépultures (44 % des sépultures de la nécropole), dont treize adultes, renfermaient des éléments de parure ou d'habillement (fig. 12).

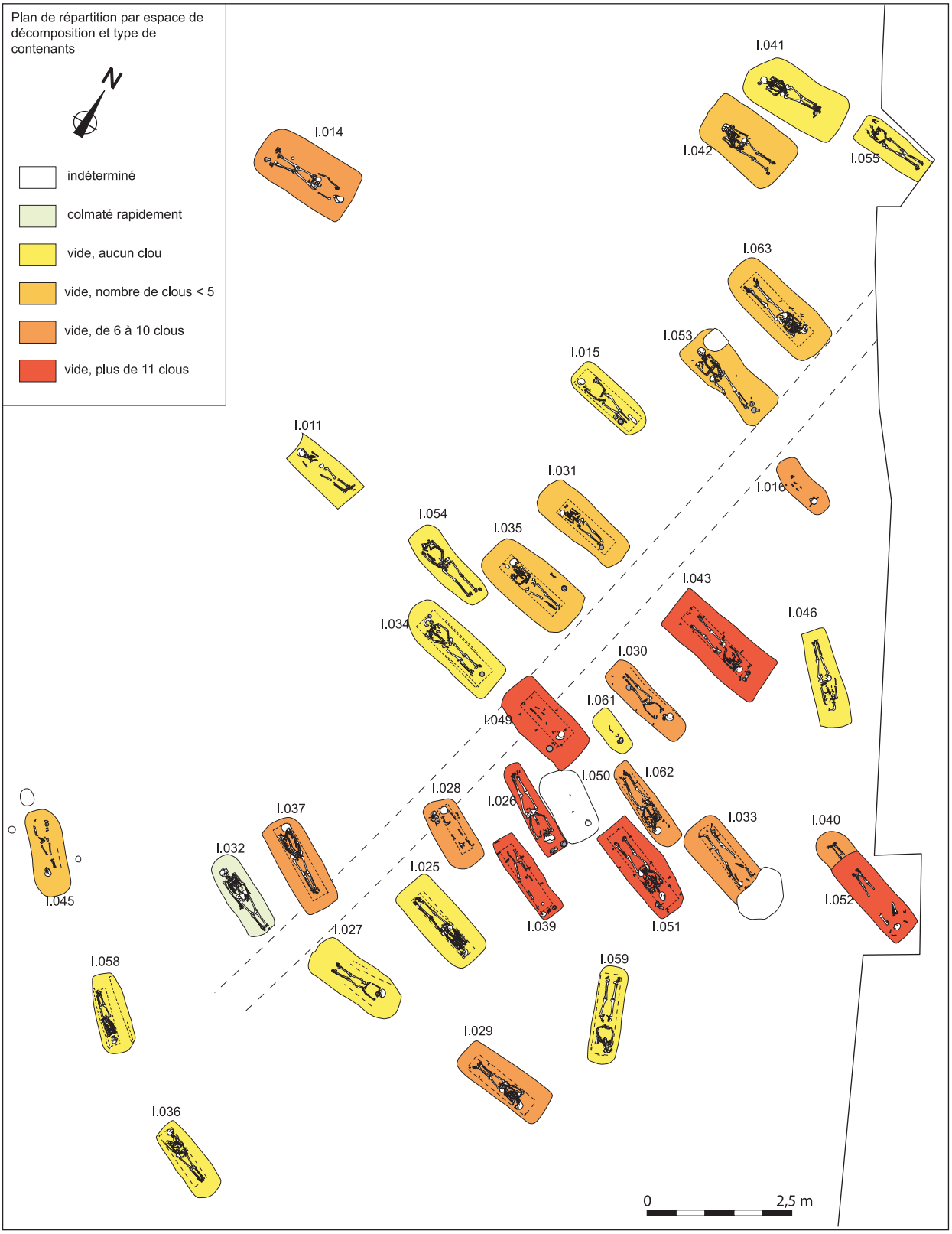

Fig. 11 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Plan de répartition des modes d'assemblage de contenant.
© Dessin-DAO : N. Latsanopoulos (CG93, Bureau de l'archéologie), C. Le Forestier (INRAP/CG93, Bureau de l'archéologie), M. Kérien (bénévole)

Le dernier numéro entre parenthèses correspond à la localisation de l'objet dans la sépulture (cf. fig. 14)

N° sép	Âge / sexe	Céramique Sigillée		Céramique autre		Verre		Mobilier métallique	Offrande animale	Datation
11	5-9 ans									
14	Adulte masculin					Bouteille à panse sphérique Isings 101 (8)	IIIe / IVe	Boucle de ceinture en bronze (en cours de restauration) (7)	oui (8)	IIIe / IVe
15	Adulte féminin			Pot Alzeï 30 Forme ouverte à pied (7)	milieu IVe / Ve			Fibule (en cours de restauration) (8)		milieu IVe / Ve
16	1-4 ans							Fibule (en cours de restauration) (8)		
25	Adulte masculin								oui (8)	
26	Adulte ind.	Coupe Chenet 320 (molette type 255) (1)	déb. IVe milieu Ve	Gobelet à col troconique haut (2)	milieu IIIe / fin IVe	Bol apode Isings 96a (2)	milieu IVe / déb. Ve	Fibule discoïde (en cours de restauration) (7)	oui (1)	milieu IIIe / Fin Ve
27	Adulte ind.									
28	5-9 ans	Coupe Chenet 319 (3)	déb. IVe milieu Ve			1 lampe (1) 1bol apode Isings 96a (1)	Fin IVe / milieu Ve	Fibule (en cours de restauration) (4) Boucle de ceinture (7)	oui (3)	milieu IVe / milieu Ve
29	Adulte masculin									
30	Adulte masculin			Un pot (8)	IIIe / milieu Ve			Clous de chaussures (7)		IIIe / milieu Ve
31	Adulte féminin	Coupe Chenet 319 (7)	déb. IVe milieu Ve			Bouteille à panse sphérique Isings 104 (2)	Milieu IIIe déb. IVe			2e moitié IIIe / milieu Ve
32	Adulte masculin									
33	Adulte ind.								oui (1)	
34	Adulte masculin	1 gobelet Chenet 334-335 (2) 1 coupe Chenet 320 (7)	déb. IVe milieu Ve					Clous de chaussures (7)	oui (4)	déb. IVe / milieu Ve
35	Adulte féminin	Coupe Chenet 319 (8)	déb. IVe milieu Ve			Bouteille ovoïde Isings 120b (1)	IVe / Ve		oui (8)	IVe / Ve
36	15-19 ans			Céramique indéterminée (6)						
37	Adulte masculin			Pot à une anse (2)	IVe / milieu Ve					IVe / milieu Ve
39	Adulte ind.			Gobelet à petit pied (1)	milieu IIIe /Ve			Clous de chaussures (8)	oui (2)	milieu IIIe / Ve
40	Adulte masculin							Clous de chaussures (7-8) 1 sesterce d'Hadrien (7)		1ère moitié IIe
41	Adulte féminin			Pot à une anse (7)	milieu IIIe / Ve	Bol apode Isings 96a (1)	Fin IVe / déb. Ve	Monnaie (en restauration)(6) Boucle de ceinture (6) Clous de chaussures (7)	oui (8)	milieu IIIe / milieu Ve
42	Adulte féminin	Coupe Chenet 319 (2)	déb. IVe milieu Ve			Flacon et fragments de verre (?)		Clous de chaussures (7) 1 epingle en alliage cuivreux (1)		déb. IVe / milieu Ve
43	Adulte féminin	Gobelet à petit pied Chenet 334 (2)	milieu IIIe / milieu Ve	Pot à une anse (1)	milieu IIIe / milieu Ve	Bol apode Isings 96a (1)	Fin IVe / déb. Ve	Clous de chaussures (7)	oui (1)	milieu IIIe / milieu Ve
45	Adulte féminin	Coupe Chenet 319 (4)	déb. IVe milieu Ve							déb. IVe / milieu Ve
46	Adulte féminin									
49	1-4 ans	Coupe Chenet 320 (molette variante type 200 ou 206) (2)	déb. IVe milieu Ve			Fragment de verre creux (?)		Clous de chaussures (8)		déb. IVe / milieu Ve
50	1-4 ans			Une forme ouverte à petit pied et deux anses (?)	milieu IIIe / milieu IVe					milieu IIIe / milieu IVe
51	Adulte masculin	Coupe Chenet 319 (2)	déb. IVe milieu Ve	Un gobelet à col haut et panse ovoïde (2)	milieu IIIe / milieu Ve					milieu IIIe / milieu Ve
52	Adulte masculin								oui (1)	
53	Adulte masculin	Coupe Chenet 319 (8) Cruche à bec tréflé Chenet 348 (8)	IVe / milieu Ve					Clous de chaussures (7-8) Boucle en alliage cuivreux (4)		IVe / milieu Ve
54	10-19 ans							Clous de chaussures (7-8) Boucle de ceinture (6)		
55	15-19 ans	Cruche à bec tréflé Chenet 348 (2)	IVe / Ve			Collier en perles (1)		2 bracelets (3 et 4) 1 épingle (1)		IVe / Ve
58	Adulte féminin	Coupe Chenet 319 (6)	déb. IVe milieu Ve							déb. IVe / milieu Ve
59	Adulte masculin							Clous de chaussures (7)		
61	0-1 an					Gobelet miniature (2)	IIIe / Ve			IIIe / Ve
62	Adulte masculin								oui (1)	
63	Adulte masculin									

Fig. 12 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Catalogue du mobilier des sépultures.

Fig. 13 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Mobilier de la sépulture I.055. © Photo : C. Le Forestier (INRAP/CG93)

Un premier ensemble concerne les fibules et boucles de ceinture, en position non fonctionnelle, placées dans, sur ou contre le cercueil. Dans deux cas seulement, les boucles de ceinture sont en position fonctionnelle (sépultures 54 et 53). Les individus devaient donc être soit dévêtus, soit enveloppés dans une sorte de linceul, dont il est cependant difficile d'attester la présence. Les corps déposés au sein d'un cercueil, ne présentent pas d'effets de compression, hormis ceux provoqués par les parois latérales. Les éléments textiles, sous l'action physico-chimique et biomécanique de la décomposition, s'altèrent rapidement, libérant ainsi les régions du corps éventuellement enveloppées.

Une sépulture d'adolescente se distingue par la présence d'un mobilier exceptionnel : un collier composé de quatre-vingt-dix-neuf perles de verre de différentes formes et couleurs, groupées à la droite du crâne ; une épingle en alliage cuivreux déposée sur le collier ; deux bracelets, l'un en alliage cuivreux, l'autre en os animal renforcé par des éléments en alliage cuivreux, en position fonctionnelle au niveau des os des avant-bras de l'inhumée (fig. 13).

Onze sépultures ont livré des pièces d'assemblage de chaussures, présentes sous la forme de petites tiges métalliques, en position fonctionnelle, au niveau des os des pieds (fig. 12). Dès que ces derniers sont en hyperextension, les clous se trouvent sous les os du tarse et de la palette métatarsienne. En hyperflexion, ils se situent du côté médian de l'ensemble des os des pieds. Le nombre de ces clous varie de quatre à cent quatre-vingt quatorze. Cette différence numérique n'apparaît pas imputable à la mauvaise conservation du métal puisque le mobilier métallique associé aux individus et les clous de cercueils sont faiblement corrodés. Ce type de clous a été découvert dans quatre sépultures d'adultes féminins, cinq d'adultes masculins, deux d'immatures et une d'adulte de sexe indéterminé. Ces vestiges sont plus importants en nombre et en poids pour les sépultures masculines. Cela n'implique pas qu'il existe des catégories de chaussures pour les femmes et pour les hommes. Les études calcéologiques attestent l'utilisation des tous les types de chaussures (à construction complexe, conçues à l'aide d'une seule pièce de cuir, sandales, pantoufles et galoches) indistinctement par les hommes ou les femmes (WILLIATTE 2004, p.19-21). À l'inverse, les clous de chaussures des nécropoles du Trillet et du Pillon, dans le Rhône, proviennent uniquement de sépultures de femmes ou d'enfants (BLAIZOT *et alii* 2001, p. 301).

Une paire de chaussures (sépulture 41, adulte de sexe féminin) a été retrouvée à droite de la jambe du sujet (fig. 14). Une chaussure, reposant légèrement contre la diaphyse fibulaire droite, est à plat sur le fond du creusement. L'organisation générale des éléments métalliques décrit deux formes circulaires, séparées par une rangée de clous. Les autres clous (seconde chaussure) décrivent une forme similaire à la première pour la partie gauche. À droite, les clous reposent en fagot. Il s'agit là du seul cas de dépôt, en position non fonctionnelle placé à côté de l'individu. La mise en évidence d'un contenant atteste que les chaussures se trouvaient bien à l'intérieur du cercueil. La chaussure, à gauche, reposait probablement de chant contre la paroi latérale gauche de ce contenant. À Maule (Yvelines), des chaussures à semelles cloutées ont également été déposées de part et d'autre des jambes (CAG 78, p. 228).

Il apparaît ainsi que 81 % des individus avec éléments de parure ou d'habillement (soit 36 % des sépultures de la nécropole) étaient vêtus (onze avec des chaussures et deux avec des boucles de ceinture, en position fonctionnelle). Pour cinq sépultures, on ne peut affirmer le caractère vestimentaire de l'inhumé.

LES DÉPÔTS ET OFFRANDES

Le dépôt de mobilier auprès du défunt est fréquent (fig. 12).

Afin d'assurer un état de conservation satisfaisant du mobilier, un protocole a été mis en place avec le laboratoire Diatret[2], chargé de sa restauration. Les objets ont été conservés dans un degré d'humidité proche de celui du milieu d'enfouissement, dans une enveloppe de cellophane et dans une boîte hermétique. Pendant la durée de la fouille et

avant leur traitement, les mottes ont été humidifiées autant que nécessaire. Ce protocole a permis aussi la bonne conservation des sédiments contenus dans les vases qui pourraient révéler, à l'analyse, la présence d'huile ou de graisse animale.

Identifiés dans vingt-six sépultures (soit 72,20 % des sépultures de la nécropole), les dépôts sont composés de faune, de verrerie ou de céramique. Chaque sépulture a bénéficié d'au moins un élément. Leur localisation dans la fosse a été retenue (fig. 15). Cette dernière a été découpée schématiquement en différentes parties, numérotées de 1 à 8, les zones 1-2 correspondant au crâne, les zones 7-8 aux os des pieds, les numéros pairs se rapportant à la partie gauche de la fosse. Reconstituer la position originelle du dépôt permet d'approcher et de mieux comprendre la pratique funéraire, notamment en les mettant en relation avec l'âge ou le sexe de l'individu inhumé.

Au regard des premiers résultats, il apparaît que la tête et les pieds du défunt (zones 1, 2, 7 et 8) sont des endroits privilégiés pour le dépôt funéraire avec, cependant, une plus grande importance accordée à la tête. Les secteurs 2 et 8 recèlent les quantités les plus importantes de mobilier, ce qui indique que le dépôt est effectué de préférence à la gauche du défunt. On observe en outre que la zone 1 recueille plus fréquemment de la faune, puis en moindre quantité du verre et enfin peu de céramique. Il est intéressant de constater que la zone 2 fonctionne exactement à l'inverse, avec en très grande quantité de la céramique, du verre en moins grand nombre et enfin peu de faune. En revanche, pour les zones 7 et 8, la composition des dépôts est sensiblement la même pour la faune et la céramique. Enfin, le verre est présent uniquement dans la zone 8.

Les récipients sont généralement groupés par deux ou trois objets ; les sépultures 14 et 61 sont les seules à avoir livrées uniquement un objet en verre.

Les associations des différents types de dépôt ne semblent pas correspondre à une répartition particulière selon les travées, l'âge, le sexe des sujets ou les quelques phases d'inhumations observables. La majorité de ce mobilier est située en dehors des contenants.

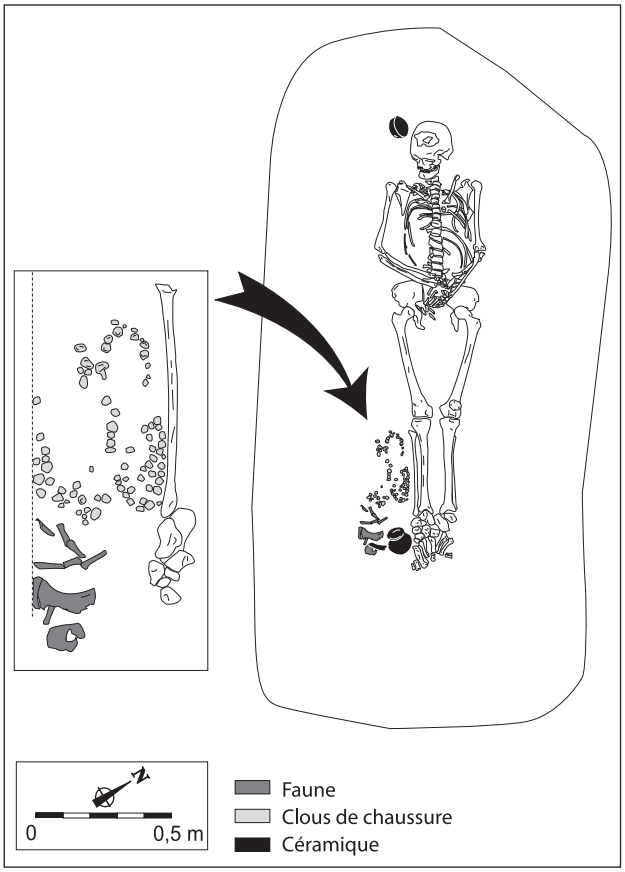

Fig. 14 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Sépulture I.041. © Dessin-DAO : M. Kérien (bénévole)

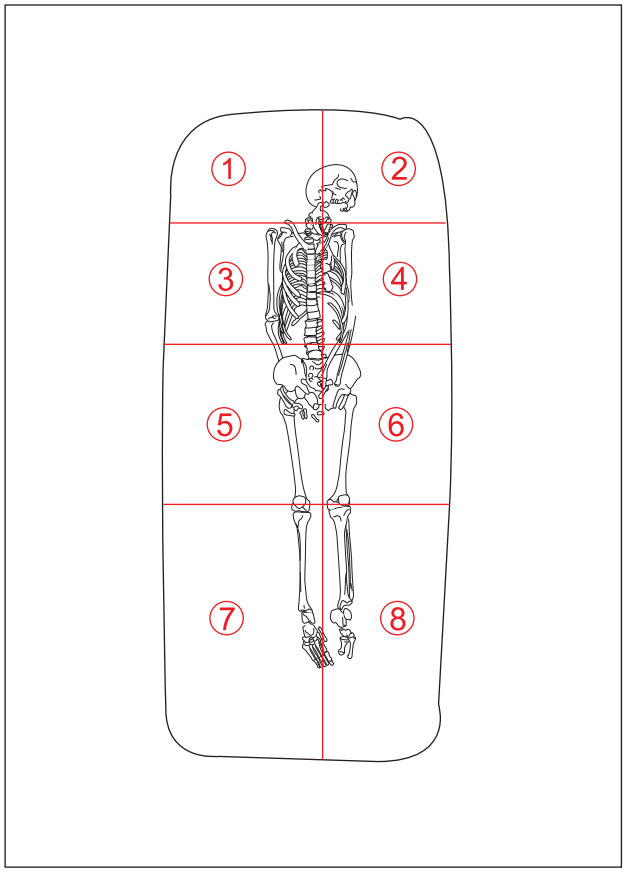

Fig. 15 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Répartition du mobilier dans une fosse. © Dessin-DAO : M. Kérien (bénévole)

Fig. 16 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Mobilier en verre. © Photo : E. Jacquot (CG93, Bureau de l'archéologie)

Les dépôts de verres

Dix sépultures, sur l'ensemble de la nécropole (soit 27,8 %), ont livré un objet en verre, à l'exception d'un individu qui est accompagné de deux verres (fig. 12). Ces contenants sont fabriqués par la technique du soufflage à la volée puis repris à l'aide de pinces ou d'un pontil.

Les bols ou gobelets apodes (Isings 96a) constituent, comme dans la plupart des nécropoles (notamment à Maule, CAG 78, p. 229), les formes prédominantes avec cinq exemplaires (fig. 16 et fig. 17). Le modèle est attesté à la seconde moitié du IVe s. / 1er quart du Ve s. et on l'observe fréquemment dans les nécropoles du Bas-Empire de la Gaule du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest ainsi que dans les zones d'habitat. Il s'agit exclusivement de bols ovoïdes et non cylindriques, ce qui corrobore la plupart des découvertes en nécropoles rurales du nord de la Gaule. Pour ces formes, on constate la présence de lèvre arrondie et de lèvre coupante, à noter que « le bord coupant fait douter de leur utilisation pour la boisson » (ARVEILLER-DULONG, ARVEILLER 1985, p. 103). Aucun bol ne présente de trace de décor. Outre ces formes, le corpus est constitué d'une bouteille, d'une lampe, de deux vases à anse et d'un flacon (GONÇALVES-BUISSART, LE ROY LAFAURIE 2006, p. 37-42).

Le mobilier en verre accompagne essentiellement des adultes et notamment des sujets féminins (on note en effet, deux immatures et parmi les adultes, cinq sujets féminins, deux masculins et un indéterminé) mais proportionnellement ce sont les immatures qui en ont le plus. On constate que lorsque le verre est associé à deux céramiques, ce premier est placé entre les deux. Quand le verre est associé à une seule poterie (trois cas), dans deux cas, le verre est situé au niveau de la tête du défunt et la céramique placée aux pieds ; seule la sépulture 42 a livré une coupe Chenet 319 et un verre disposés au niveau de la tête de l'individu. Étant donné le faible échantillonnage, ces considérations doivent être prises avec précaution. Pour deux sépultures où des bouteilles en verre ont été retrouvées à côté du crâne, il semble qu'un élément en matériau périssable (coffre, textiles ?) ait accompagné ce dépôt. En effet, la position du crâne, ainsi que des vertèbres cervicales et des premières thoraciques indiquent un effet de contrainte.

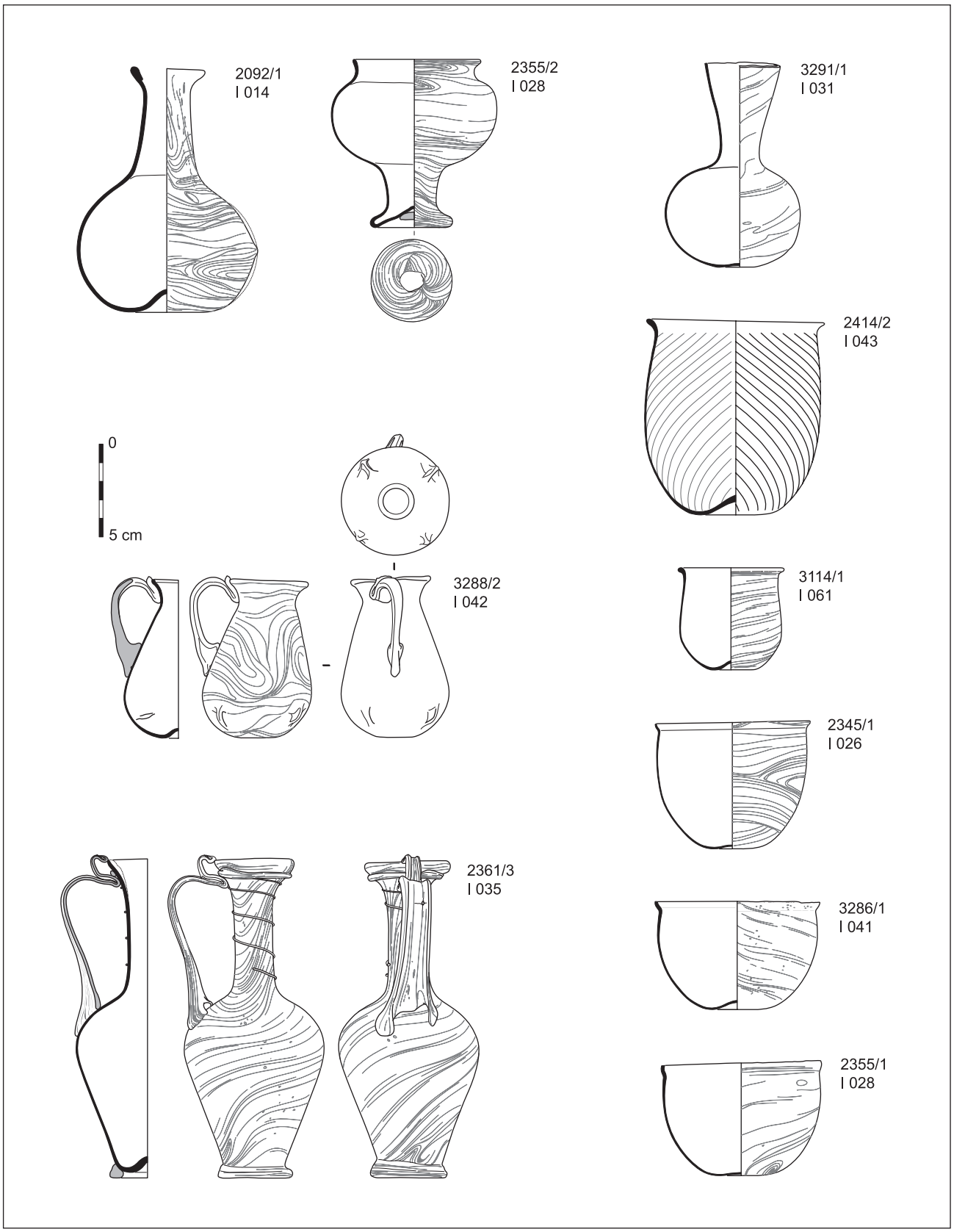

Fig. 17 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Planche du mobilier en verre. © Dessins-DAO : N. Latsanopoulos (CG93, Bureau de l'archéologie)

Les dépôts de céramiques[3]

La fouille de la nécropole a révélé vingt sépultures (55,55 % de l'ensemble des inhumés) avec céramiques pour un total de vingt-six individus correspondant à des productions de sigillées tardives (quatorze), d'imitation de sigillée (une) (fig. 12 et fig. 18), de commune sombre (six), de commune claire (une) et de granuleuse (quatre dont trois dessinées) (fig. 12 et fig. 19).

La majorité des poteries appartient à des productions de sigillées tardives à pâte fine orangée et engobes de teinte rouge orangé, souvent mal conservées ou très usées. Si certaines de ces terres cuites proviennent d'Argonne, d'autres semblent plutôt correspondre à des productions régionales (sépultures 34 ou 35 par exemple), parfois difficiles à distinguer. La forme prédominante est la coupe Chenet 319 (à parois lisses) et Chenet 320 (à décor imprimé) (CHENET 1941). Les trois coupes Chenet 320 sont ornées de décors à la molette dont certains semblent correspondre à des variantes de type connu[4]. Le reste se répartit entre gobelets, pots avec ou sans anse et cruches à bec tréflé, quatre formes n'étant représentées que par un seul exemplaire.

L'étude céramologique a permis d'identifier des traces de cassures au niveau des lèvres notamment. Ces manques peuvent parfois être importants ; il est possible que ces céramiques aient été abîmées avant leur dépôt, aucun des tessons manquants n'ayant été trouvé à la fouille. Le cas du pot 2378/5 (sépulture 41) est plus troublant car il est en parfait état exception faite d'une petite cassure en forme de V sur son rebord. Des vases ébréchés ont été découverts dans des contextes similaires dans la région du Rhône et les auteurs penchaient alors pour un bris volontaire et rituel (BLAIZOT *et alii* 2001, p. 315). D'autres céramiques présentent des particularités comme des traces de fissures anciennes ou des petites perforations réalisées après cuisson[5].

Le vase 2391/2 (sépulture 39) a une forme proche des vases bilobés connus en Picardie ou dans le nord de la France. Sa présence semble surprenante au sein de notre ensemble car ces formes sont pour l'heure peu attestées en région parisienne. M. Tuffreau-Libre (TUFFREAU-LIBRE 1995, p. 128) signale la présence d'un vase bilobé dans une nécropole de Paris, rue Vauquelin, mais il s'agit d'un des rares exemples attestés en Île-de-France. Cette forme est surtout représentative des ensembles de la fin du IVe s. ou du Ve s. (SEILLIER 1994, p. 55). Il ne s'agit pas d'une production fine et lustrée mais d'une poterie produite dans une pâte sableuse grise. Ces caractéristiques pourraient éventuellement laisser à penser que nous sommes en présence d'une production régionale. Le corpus comprend aussi une petite coupe à deux anses 2417/1 (sépulture 50) à pâte très fine, sableuse, de teinte beige rosé, dont la forme reste pour l'heure inédite. Nous pouvons la rapprocher du type Gose 275 (d'après la typologie de Loersche), qui décrit une coupe évasée à deux anses datée de la seconde moitié du IIIe et du IVe s., bien que cette identification demande à être considérée avec prudence[6].

Ainsi, même si le mobilier en terre cuite de cette nécropole montre un assemblage relativement connu et homogène, nous trouvons cependant deux céramiques dont la présence est plus étonnante et qui laisse envisager des échanges avec des régions plus lointaines. Un simple examen des pâtes des sigillées tardives semble de même démontrer l'existence de produits distincts sans doute issus de divers ateliers (productions d'Argonne et ateliers régionaux).

De façon générale, on constate des associations classiques de formes fermées et ouvertes, qu'elles soient réalisées seulement en combinant des poteries entre elles ou entre céramique et verrerie. Ce corpus est assez caractéristique de la seconde moitié du IVe s. – début Ve s. et correspond à des formes courantes de la vaisselle de table. Il associe des vases à solides et vases à liquides, ce qui est fréquent pour la vaisselle d'accompagnement. La qualité de ce mobilier est peu soignée et de dimensions inférieures à ce qui est couramment identifié dans les habitats. Ce constat a déjà été formulé pour le matériel archéologique provenant de la nécropole du Trillet à Meyzieu dans le Rhône (BLAIZOT *et alii* 2001, p. 308).

Les offrandes animales[7]

Douze sépultures (soit 33,3 % de la nécropole), essentiellement d'adultes de sexe masculin, ont livré des vestiges osseux animaux en dépôt (fig.12). Leur étude a montré qu'il s'agissait d'ossements de gallinacés, à raison d'un individu par sépulture. Cette prédominance des gallinacés dans les inhumations du Bas-Empire est une constante (LEPETZ 1996, p. 151-152).

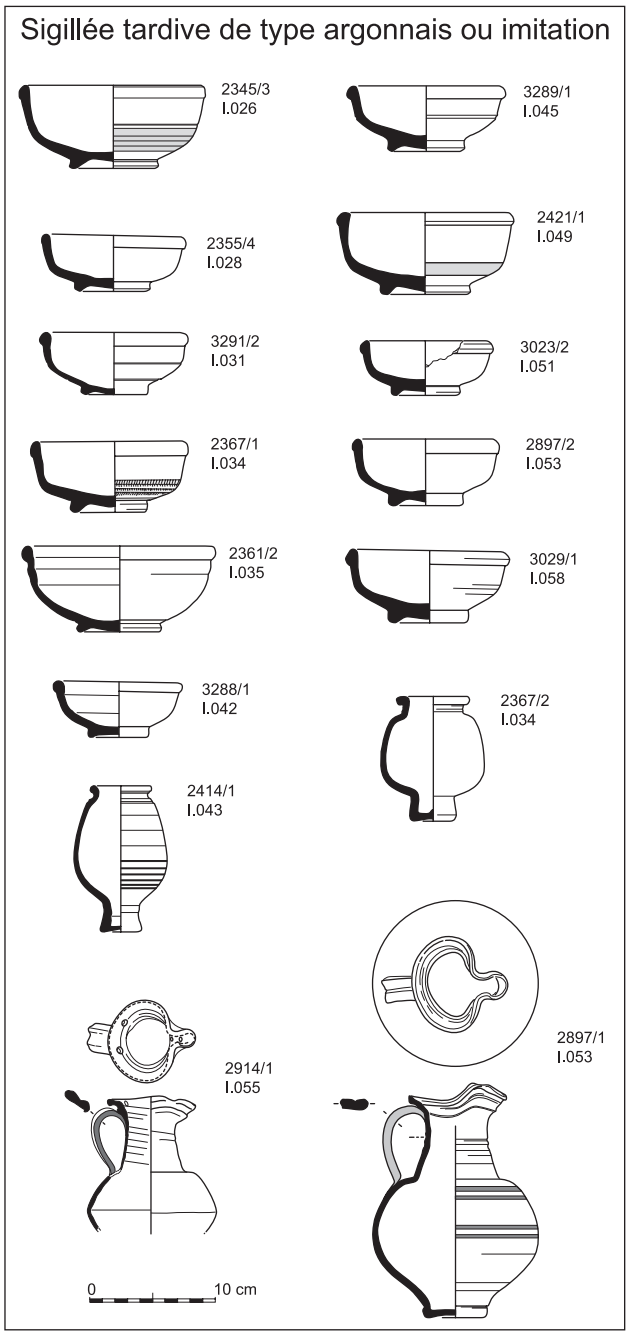

Fig. 18 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Planche du mobilier céramique : les sigillées de type argonnais ou imitations.
© Dessins-DAO : A. Lefèvre (CG93, Bureau de l'archéologie)

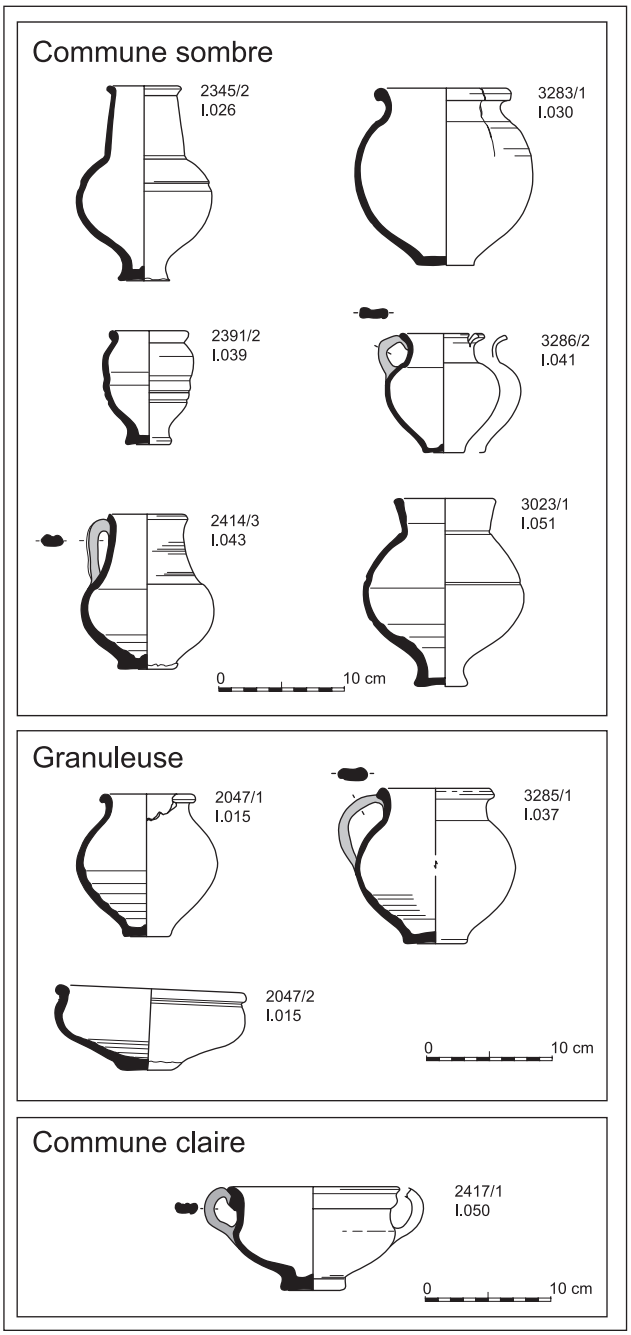

Fig. 19 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Planche des céramiques à pâte commune et granuleuse.
© Dessins-DAO : A. Lefèvre (CG93, Bureau de l'archéologie)

Deux sépultures contiennent un animal complet. Pour les autres, le nombre de restes, pour chaque individu, varie de quatre à cent soixante, la tête et les bas de pattes (tarsométatarses et phalanges postérieures) étant absents. Ces disparités sont liées à un dépôt intentionnel d'une partie de l'animal uniquement et/ou à une conservation différentielle des restes. Ceux-ci ont été retrouvés majoritairement en association avec un récipient en dépôt (pour neuf sépultures). Dans ce cas, les restes sont systématiquement disposés à proximité des autres offrandes, que celles-ci soient à la tête ou aux pieds du sujet. Néanmoins, la tête de l'individu inhumé constitue également la zone de dépôt privilégiée des offrandes de gallinacés. Pour quatre sépultures, les os de faune ont été retrouvés seuls, en fagot contre la paroi de la fosse, à l'exception d'une sépulture pour laquelle les os animaux étaient situés sous les os des pieds du squelette. Il semble donc que la majorité des dépôts de faune ait eu lieu en dehors du contenant.

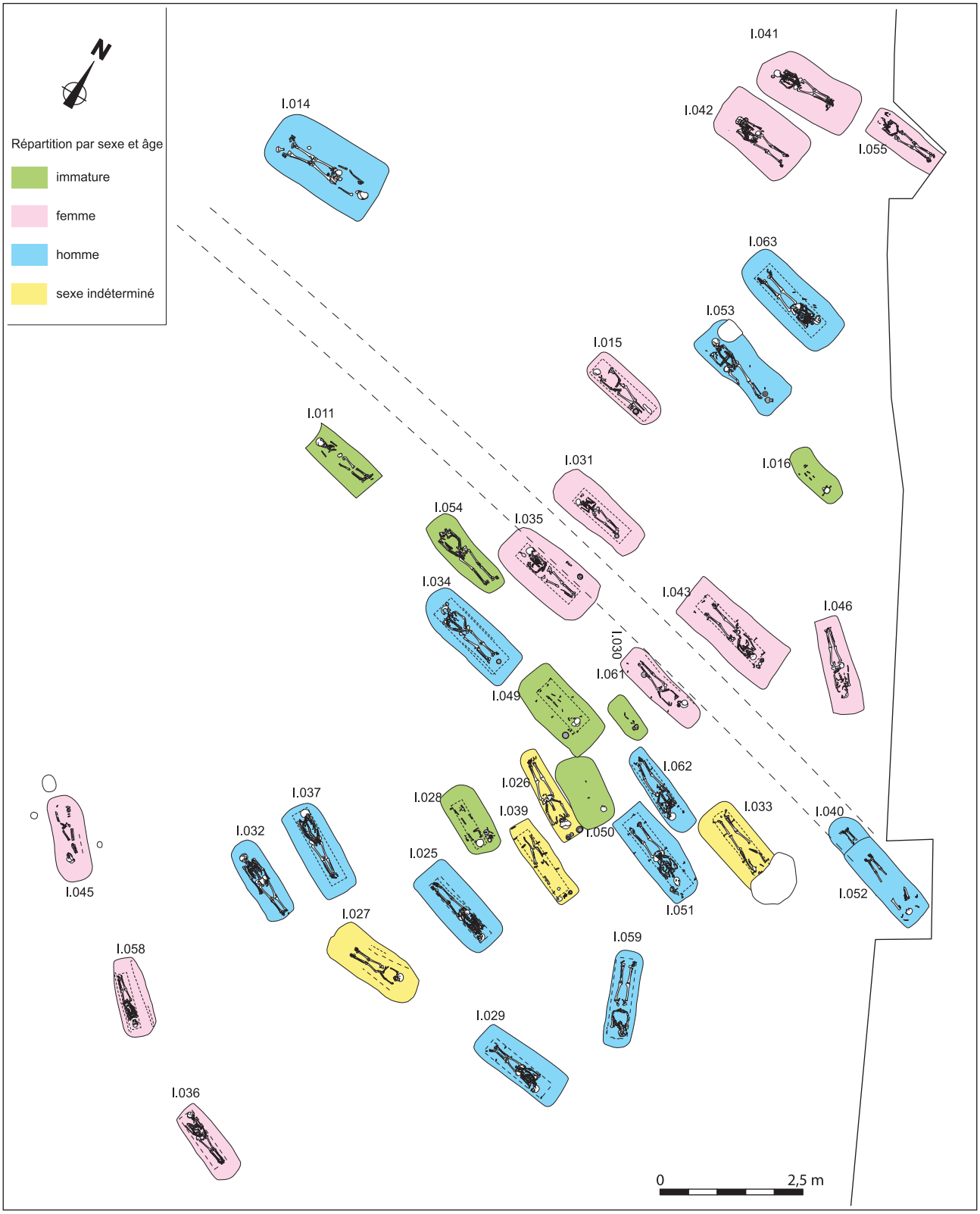

Fig. 20 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Plan de répartition par âge et par sexe.
© Dessin-DAO : N. Latsanopoulos (CG93, Bureau de l'archéologie), C. Le Forestier (INRAP / CG93, Bureau de l'archéologie)

ANTHROPOLOGIE PHYSIQUE

Recrutement

L'étude de la répartition sexuelle livre des résultats peu surprenants. Le taux de masculinité est de 59,09 %. Ce résultat, certes un peu élevé, pourrait être équilibré si les quatre individus dont la diagnose sexuelle n'a pu être réalisée, étaient de sexe féminin. Dans ce cas, le taux de masculinité serait de 50 % ! Parmi les trente-six sujets de la nécropole, vingt-sept sont des adultes, dont deux décédés entre vingt et trente ans et neuf sont des immatures (fig. 20). Parmi ces derniers, trois sont adolescents. En l'absence de l'intégralité de la nécropole, ces résultats ne peuvent avoir qu'une valeur indicative. De plus, cette répartition ne coïncide pas avec le schéma d'une mortalité archaïque. Seuls deux individus sont décédés avant un an (aucun en période périnatale). Dans la mesure où la conservation de l'un deux (sépulture 61) est très satisfaisante, nous ne pouvons donc pas invoquer une conservation différentielle des os des jeunes sujets, bien qu'elle soit avérée en anthropologie (BELLO 2000, p. 253). De plus, la bonne lisibilité des fosses sépulcrales ne permet pas de proposer une disparition des indices archéologiques. Ajoutons enfin que l'importance de la profondeur d'enfouissement des immatures n'a pu autoriser une destruction de ces sépultures par les labours ou par d'autres interventions contemporaines. À l'inverse des grandes nécropoles, ni la densité ni l'utilisation prolongée ne semblent avoir réduit le nombre des sépultures des premières classes d'âges.

Fig. 21 - Tremblay-en-France, Route départementale 40. Vertèbres thoraciques 10 et 11 de la sépulture I.051. © Photo : E. Jacquot (CG93)

Il apparaît que la part des adultes âgés est importante. L'étude biologique a déterminé deux individus décédés entre 20 et 30 ans. Ce sont donc vingt-quatre individus de plus de trente ans qui ont été diagnostiqués. Nous sommes ainsi en présence d'une population plutôt âgée, dite « vieillissante », où la part des adultes jeunes est peu importante. Ce constat est conforté par la présence quasi systématique d'arthrose (non observée sur les jeunes adultes) et d'une usure dentaire importante. Toutefois, ces résultats sont à nuancer eu égard à la faiblesse numérique du corpus.

Pathologies et état sanitaire

Les maladies articulaires sont présentes en grand nombre parmi les individus inhumés dans la nécropole. Quatorze adultes sur vingt-sept sont atteints d'arthrose, soit plus de la moitié. La forme la plus fréquente de ce trouble est la discarthrose. Le rachis lombaire est le foyer principal de cette atteinte. Les ostéophytes se localisent plus volontiers au niveau des rebords supérieurs des plateaux vertébraux et sur la face antérieure. Quatre sujets sont atteints d'arthrose lombaire, cela ne concerne que des sujets masculins. Le rachis thoracique, comme cela est fréquent, est bien moins touché. Le sujet 62 (adulte masculin) en présente les vestiges. La cervicarthrose est également présente chez de nombreux sujets. Ce trouble articulaire concerne cinq sujets, dont une seule femme (sépulture 45, décapitée). L'arthrose odonto-atloïdienne, qui est une forme de cervicarthrose concerne tout de même quatre sujets, uniquement masculins. D'autres atteintes, peu développées, sont présentes aux coudes et aux genoux. Un cas de tuberculose osseuse a été décelé. Le sujet présente les caractéristiques d'un mal de Pott : pincement discal, érosion des plateaux vertébraux et déminéralisation des pièces osseuses somatiques (fig. 21). Une atteinte coxarthritique bilatérale est également à rapprocher de la *mycobacterium tuberculosis* (PALFI *et alii* 1999, p. 415).

Le sujet féminin de la sépulture 45 présente la particularité d'avoir été décapité. Le crâne ainsi que les cinq premières vertèbres cervicales ont été retrouvées à proximité des os des pieds. Aucune trace de coup, de découpe ou de sciage n'a été observée sur les vestiges osseux présents (la sixième vertèbre cervicale n'est pas conservée). Le haut du corps a été placé, semble t-il, volontairement contre la paroi nord pour permettre le dépôt de la tête au sud de la fosse. Cette pratique, anecdotique, n'est pas attestée dans les inhumations du Bas-Empire.

Six individus portent les séquelles d'une fracture. Leur réduction n'est généralement pas satisfaisante. Certains cals osseux sont volumineux. Les traumatismes se situent uniquement au niveau des avant-bras (à droite pour trois sur quatre) et sur les fibulas. Les fractures de l'avant-bras (dites de parade) concernent quatre adultes (trois femmes et un indéterminé), celles des jambes deux hommes. De telles atteintes peuvent signaler un accident de la vie domestique, de mauvais traitements ou bien la répétition de certains gestes.

La platymérie (variation morphologique du fémur, origine congénitale possible) est présente chez trois individus de la nécropole (deux femmes et un homme). Ces trois sépultures sont situées à proximité les unes des autres. Il serait cependant trop hâtif de conclure à un regroupement familial.

Sur l'ensemble des individus, quatorze présentent des dents cariées. Quatre n'ont qu'une seule carie (dont un immature), trois caries sont visibles sur un individu, quatre sur quatre sujets dont un immature, enfin deux individus présentent respectivement six et sept caries.

CONCLUSION

Les nécropoles de Saint-Nom-la-Bretèche et Tremblay-en-France présentent des caractéristiques semblables. Elles ont été implantées *ex nihilo* et aucune pérennité funéraire n'a été observée. La gestion des corps est également similaire pour les deux sites avec exclusivement des inhumations primaires et l'absence de crémations de corps. Pour les proches, il s'agit d'inhumer les corps profondément et dans des contenants, dont la facture peut varier. Le recrutement de la population est tout aussi comparable. L'accès à la nécropole concerne les adultes comme les immatures. Enfin, la présence de dépôts et d'offrandes est commune pour les deux sites (offrande alimentaire ou objets de la vie quotidienne) voire prédominante à Tremblay-en-France (72 % des sépultures contre 40 % à Saint-Nom-la-Bretèche).

La contemporanéité de ce modèle de nécropole, où le nombre de sujets inhumés est restreint et la fréquence du mobilier associé important, et celui des nécropoles plus vastes présentant des caractéristiques inverses est une donnée récurrente en archéologie funéraire pour les périodes antérieures au Moyen Âge. Cette pluralité dans la gestion des défunts, directement liée aux aspects politiques et économiques d'une société va s'estomper à la fin de l'Antiquité au profit du cimetière chrétien. Le suivi des travaux d'aménagement, notamment à Tremblay-en-France et à Bondy, pourrait permettre, dans les prochaines années, de mieux cerner le tissu funéraire de ces périodes de transition.

La paléodémographie des séries du Bas-Empire se heurte à la fois à la rareté des sites et à la difficulté de dater précisément les sépultures. Les mouvements de populations à la fin de l'Antiquité et la création de nouveaux pôles urbains pour cette période confirment l'obsolescence de l'hypothèse d'une population fermée et à croissance nulle (population dite « stationnaire »).

Ces mouvements humains rendent donc difficiles les études démographiques (répartition par sexe et par âge, taux de natalité, de mortalité, etc.). Cependant, la modélisation de nombreuses tables de mortalité permet peu à peu « à partir de données limitées, d'estimer les principaux indicateurs démographiques de la population théorique associée à la table de mortalité » (SEGUY *et alii* 2006, p. 320). À terme, ces tables-types devraient pouvoir tenir compte de la dynamique des populations archéologiques.

NOTES

1. L'inventaire et la datation de l'ensemble du mobilier céramique, verre et métallique a été effectué par Yvan Barat (archéologue, Département des Yvelines). La céramique a été étudiée et dessinée par Véronique Pissot, les monnaies par Florence Moret-Auger. Le verre a été vu par Nicole Vanpeene et Véronique Arveiller-Dulong. Je tiens à remercier l'ensemble de ces personnes dont certaines ont fait ce travail de manière entièrement bénévole.

2. DIATRET Conservation Restauration de Céramique et Verre. 28, route de Margency 95600 Eaubonne.
Pascale.leroy-lafaurie@wanadoo.fr

3. Étude réalisée par Annie Lefèvre et Christelle Mainguéné (céramologues, Département de la Seine-Saint-Denis).

4. 2367/1 (I.034) est orné d'un motif de petits traits parallèles attestant l'utilisation d'une molette (voire même de deux molettes différentes). L'une d'entre elles correspondrait à une variante du type UC 300 (UNVERZAGT 1917 et CHENET 1941).

2345/3 (I.026) montre une molette, du type UC 255, composée de hachures et d'oves stylisées. 2421/1 (I.049) montre également une molette comportant des oves et pourrait s'agir d'une variante inédite du type UC 200 ou UC 206.

Ces molettes, identifiées par Paul Van Ossel (CNRS, UMR 7041), appartiennent toutes à la seconde moitié du IVe s.

5. Cruche à bec tréflé (2914/1, I.055). Deux perforations sont situées à peu près au même niveau, sur le rebord à proximité de l'anse, et deux autres sous le verseur, placées l'une sous l'autre.

6. Renseignement oral Véronique Pissot (INRAP), que nous remercions vivement pour ses conseils ainsi que Yves-Marie Adrian (INRAP).

7. Étude Cécile Bouet (archéozoologue, Département de la Seine-Saint-Denis. En MASTER 2 de recherches à Dijon).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Atlas du patrimoine de Seine-Saint-Denis : www.atlas-patrimoine93.fr

ARVEILLER-DULONG V., ARVEILLER J. (1985) - *Le verre d'époque romaine au Musée Archéologique de Strasbourg*. Notes et documents des Musées de France 10, Éditions de la Réunion des Musées de France, Paris, 1985, 320 p.

ARVEILLER-DULONG V. (2006) - Le mobilier en verre de la Nécropole de Maule (Yvelines). *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, n° 38, p. 143-163.

BARAT Y., SIRAT J. (1993) - *Les assemblages céramiques de la nécropole du Bas-Empire de Maule (Yvelines)*. Actes du Congrès de Versailles, SFECAG, 1993, p. 191-203.

BELLO S. (2000) - *Taphonomie des restes osseux humains. Effet des processus de conservation du squelette sur les paramètres anthropologiques :* Thèse de doctorat en anthropologie biologique. Aix-Marseille II : Faculté de médecine, 2000, 315 p., annexes.

BLAIZOT F., BONNET C, CASTEX D., DUDAY H. (2001) - Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive : les sites du Pillon à Marennes (Rhône), du Trillet à Meyzieu (Rhône) et des Girardes à Lapalud (Vaucluse). *Gallia*, 58, CNRS Éditions, Paris 2001, p. 271-361.

BLONDIAUX J., BOUALI M., BUCHET L. PETITJEAN M. (1992) - L'Ouest de l'îlot de l'Hôtel-Dieu. *Revue Archéologique de Picardie*, 1992, n° 3 /4, p.161-199.

BOURGEOIS L. (1991) - *Les rites funéraires de l'indépendance gauloise à la fin de l'empire romain*, dans : Connaître les Yvelines. Histoire et Archéologie. 4e trimestre 1991. Édition : Conseil Général des Yvelines, 1991, p. 10-13.

BUCHET L. dir. (1997) - *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des Septièmes Journées Anthropologiques de Valbonne*, 1-3 juin 1994. CNRS, centre de recherche Archéologique.

CABOT E., FEMOLANT J.M., GORET J.F. (2001) - *Beauvais : le site de la manufacture Gréber*. Archéologie en Picardie n°19.

CAG 78 - *Carte Archéologique de la Gaule. Les Yvelines*. Paris, 2007, p. 228-229.

CAG 95 - *Carte Archéologique de la Gaule. Le Val-d'Oise*. Paris, 2006, p. 246

CHENET G. (1941) - *La céramique d'Argonne du IVe s. et la terre sigillée décorée à la molette*. Mâcon, 1941.

DUDAY H., CRUBEZY E, COURTAUD P, SELLIER P., TILLIER A.-M. (1990) - L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, dans : CRUBEZY E. dir., DUDAY H. dir., SELLIER P. dir., TILLIER A.-M. dir. - Anthropologie et archéologie : dialogues sur les ensembles funéraires : réunion de Bordeaux, 15-1- juin 1990. Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-49.

GABORIEAU C. (1987) - *Le site du « Bois Mazurier »*. rapport de fouilles archéologiques, 1987, 16 p.

GONÇALVES-BUISSART C., LE ROY LAFAURIE P. (2006) - Les verres de la nécropole du Bas-Empire de Tremblay-en-France. *Bulletin de l'Association Française de l'Archéologie du Verre*, 2006, p. 37-42.

GONÇALVES-BUISSART C. dir., ALLIGRI A., BOUET C., DESCHAMP M., LEFEVRE A., LE FORESTIER C., LE ROY LAFAURIE P., MAINGUENE C., MICHEL L., NORMAND F., DURGEAU S., WARME N. (2006) - *Tremblay-en-France, Route départementale 40 (93073 Seine-Saint-Denis). Rapport préliminaire de fouille archéologique. Volume 1 : rapport et volume 2 : annexes.* Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Bureau du Patrimoine, Centre Départemental d'Archéologie . DRAC Île-de-France, Service Régional de l'Archéologie. 2006, 258 p et 394 p.

GRANCHON P. (1999) - *Saint-Nom-La-Bretèche, Le Chesnay, canalisation de transport de gaz. Rapport de surveillance de travaux*. AFAN Centre - Île-de-France, Paris 1999.

ISINGS C. (1957) - *Roman glass from dated finds*, Groningue - Djakarta, 1957.

LAWRENCE-DUBOVAC P. (2007) - *Saint-Nom-La-Bretèche (78-Yvelines) « Le Buisson Sainte-Anne ». Rapport de fouille*. INRAP, Pantin, 2007, 72 p.

LEPETZ S. (1996) - L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord. *RAP* n° spécial 12, 1996.

MARION S., LE BECHENNEC Y., LE FORESTIER C. (à paraître) - *Bonneuil-en-France, Route départementale 84 (95-Val-d'Oise). Rapport Final d'Opération*. INRAP, Centre - Île-de-France. Pantin.

NICOLLE F., LAWRENCE-DUBOVAC P. (2005) - *Saint-Nom-La-Bretèche (78-Yvelines) « Le Buisson Sainte-Anne ». Rapport de diagnostic archéologique*. INRAP, Pantin 2005.

PALFI G., DUTOUR O., DEAK J. HUTAS I. (éds) (1999) - *Tuberculosis : passé et présent.* Golden Book Publisher Ltd. 1999, 605 p.

POIGNANT S. (dir.), (à paraître) - *Bondy, Rue Jules Guesde (93 - Seine-Saint-Denis). Rapport Final d'Opération*. INRAP, Centre - Île-de-France, Croissy-Beaubourg.

SCHULER R. (1995) - Nécropole et sépultures d'époque romaine à Beauvais (Oise) : état des connaissances. *Revue Archéologique de Picardie*, 1995, 3/4, Amiens, p. 49-140.

SEGUY (I.), BUCHET L., BELAIGUES-ROSSARD M., COUVERT N., PERRAULT C. (2006) - Des tables-types de mortalité pour les populations pré-industrielles, dans : BUCHET (L.), DAUPHIN (C.), SEGUY (I.). - *La paléo-démographie. Mémoire d'os, mémoire d'hommes*. Actes des 8ème journées anthropologiques de Valbonne, CNRS, CEPAM. 2006, 339 p.

SEILLIER C. (1994) - La céramique romaine tardive de Gaule septentrionale en milieu funéraire daté (fin IVe-Ve s.), dans : TRUFFEAU-LIBRE M., JACQUES A. (dir.).- *La céramique du Bas Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Revue du Nord, Collection Archéologie, Hors-Série, n°4, 1994, p. 53-63.

TUFFREAU-LIBRE M. (1995) - *Céramiques communes gallo-romaines du Ier au Ve s. apr. J.-C.* Les Musées de la Ville de Paris, Musée Carnavalet, Paris, 1995, 158 p.

UNVERZAGT (1917) - *Terra Sigillata mit Rädchen-verzierung*. Bonn, 1968 (Materialhefte zur romisch-germanischen Keramik 3).

WILLIATTE M. (2004) - *Galoches de bois et bottines de cuir, se chausser de l'Antiquité à l'aube de la Renaissance*. Catalogue d'exposition, Musée du Pays de Sarrebourg du 25 juin au 17 octobre 2004. 84 p.

Cristina GONÇALVES-BUISSART
Conseil général de la Seine-Saint-Denis,
service du Patrimoine/bureau de l'Archéologie,
1 – 3 route de Saint-Leu, 93800 Épinay-sur-Seine
cgoncalves@cg93.fr

Paulette LAWRENCE-DUBOVAC
INRAP,
paulette.lawrence-dubovac@inrap.fr

Cyrille LE FORESTIER
INRAP
cyrille.le-forestier@inrap.fr

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 1 – 2008

Table des matières

Préface de Bruno Foucray, Conservateur régional de l'Archéologie

Introduction, Daniel Mordant, Directeur de publication

Articles

A. CHABROL, M. CHRISTENSEN, M. OLIVE, A. ROBLIN-JOUVE, P. RODRIGUEZ, A. SAMZUN, Rive droite, rive gauche : les occupations magdaléniennes d'Étiolles (Essonne).....7

F. VALENTIN, C. BUQUET-MARCON, J. CONFALONIÉRI, R. COTTIAUX, V. DELATTRE, L. LANG, I. LE GOFF, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. VERJUX, Découvertes récentes d'inhumations et d'une incinération datées du Mésolithique en Île-de-France. 21

Y. LANCHON, F. BOSTYN, L. HACHEM, Y. MAIGROT, E. MARTIAL avec la collaboration de E. BOITARD-BIDAULT, Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : l'habitat de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne).....43

P. BRUNET, G. DURBET, D. HADJOUIS, Un site du Bronze ancien : « Le Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). 95

R. COTTIAUX, P. LAWRENCE-DUBOVAC, Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze moyen à Mareuil-lès-Meaux « Les Vignolles » (Seine-et-Marne). 113

A. BULARD, Un dépôt de neuf cuirasses découvert à Paris au XVIIe s. 125

A. VIAND, G. AUXIETTE, D. BARDEL, L'habitat hallstattien de Milly-La-Forêt « Le Bois Rond » (Essonne). 133

J.-M. SÉGUIER, N. GINOUX, P. MÉNIEL, L'habitat de La Tène ancienne du Château à Roissy-en-France (Val-d'Oise). 169

D. COUTURIER, Nouvelle approche du réseau viaire de la ville de Meaux antique (Seine-et-Marne). 191

Y. BARAT, V. VENET, Épaphrodite et sa « gazelle » : un souvenir du *circus maximus* aux confins de l'Île-de-France. 209

Y. BARAT, A. SAMZUN, Découverte d'un établissement germanique du Bas-Empire (IVe s.) aux Essarts-le-Roi (Yvelines). 215

C. GONCALVES-BUISSART, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. LE FORESTIER, Présentation de deux nécropoles à inhumations du Bas-Empire fouillées récemment à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) et Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).....227

P. MÉTROT, C. BUQUET-MARCON, Sépultures de la fin de l'époque mérovingienne à Dugny (Seine-Saint-Denis). 255

F. GENTILI, L'habitat du haut Moyen Âge de « La Chapelle, La Croix Verte » au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise). 265

J.-H. YVINEC, Étude archéozoologique du site rural haut Moyen Âge du Mesnil-Aubry « La Croix Verte/La Chapelle » (Val-d'Oise).....309

M.-P. RUAS avec la participation de B. PRADAT, Les productions agro-pastorales du haut Moyen Âge au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) : étude carpologique de « La Croix Verte, La Chapelle ».....321

I. LAFARGE, I. CAILLOT, Premiers résultats des surveillances archéologiques de la restauration de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).....353

F. RAVOIRE, Étude d'un ensemble de céramiques du XVIe s. provenant d'un dépotoir domestique à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). ...379

P. CELLY, Le premier bastion de l'enceinte de Charles IX dite des « Fossés Jaunes », musée de l'Orangerie, Paris 1er. 397

C. PIOZZOLI, Un sondage archéologique dans la propriété de Rodin à Meudon (Hauts-de-Seine) : 1951 ou la disgrâce des plâtres. 417

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2006/2007 portant sur l'Île-de-France.....423

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

Prix : 15 €